

*Histoire
d' Hillion.*

A TRAVERS LES AGES



A V A N T - P R O P O S

Pour éveiller leurs élèves à l'histoire, les enseignants des écoles privées d'HILLION parlent à ceux-ci de l'histoire locale : les haches de pierre polie de Carquitté, les Romains à la Grand-ville etc...

Pour les aider, il disposent d'un document des plus intéressant ; les bulletins paroissiaux des années 1906 à 1912 rédigés par L'Abbé AMICEL.

Les parents de ces enfants intéressés à leur tour ont pensé profiter de l'année du patrimoine pour faire connaître à tous ce document et ainsi faire découvrir "leur histoire" aux Hillionnais de fraîche ou longue date.

Le travail de l'Abbé AMICEL, après autorisations, a été repris tel-quel. Il est possible que certaines de ses déductions soient contestées (exemple : La Vieille Croix qu'il date du XII^e ou XIII^e siècle et que d'autres sources situent vers le XVII^e siècle).

Il n'en demeure pas moins que l'ensemble de ses recherches constitue un travail considérable et notre but sera atteint, si après avoir lu cette brochure de nombreuses personnes s'intéressent à tout ce qui fait "leur patrimoine". L'auteur de cette "histoire d'HILLION" nous le savons avait cet objectif.

Portrait de l'auteur de l'Histoire d'HILLION

L'Abbé Auguste AMICEL arrivait comme Vicaire à Hillion, le 29 août 1906. Il y restera six ans et y remplit un ministère très apprécié, s'intéressant vivement aux jeunes et aux adultes, se livrant à des recherches historiques locales, dont le fruit paraissait régulièrement dans "Le Clocher d'Hillion" jumelé avec "L'Echo de Saint-René". Et la collection des Bulletins de cette époque a été conservée précieusement, jusqu'à ce jour, dans certaines familles.

La vie intérieure très profonde de Monsieur AMICEL aussi bien que ses talents humains, à peine contrariés par une élocution quelque peu nasillarde, le firent appeler à Notre-Dame d'Espérance comme Chapelain, le 19 décembre 1912. Son confessionnel y sera longuement assiégé et assidue était sa préparation des Mois de Marie et des Pèlerinages de Lourdes, en fidèle collaborateur de Monsieur Le Chanoine GADIOU.

L'Abbé AMICEL sera finalement Recteur de Pordic durant 23 ans. Il y deviendra Chanoine honoraire. Il mourut à la Maison de Retraite du Carmel le 18 octobre 1965, dans sa 87^e année de son âge et la 63^e année de son Sacerdoce. Sa dépouille mortelle a été confiée au Cimetière de l'Ouest à St-Brieuc, dans le Carré réservé aux prêtres.

N. B. - Nous remercions Mr le Chanoine HINAULT à qui nous devons ce portrait.

Je ne sais trop quel écrivain a dit : "les peuples heureux n'ont pas d'histoire !" Ce brave écrivain s'est au moins trompé pour HILLION. Le peuple d'Hillion a toujours été heureux, pourtant il a une histoire, une belle, une magnifique histoire... comme vous pourrez le constater.

Comme il faut toujours de l'ordre dans le travail, nous diviserons notre histoire en plusieurs parties :

- Hillion du temps des Gaulois et des Romains.
- Hillion au temps des Bretons.
- Hillion au Moyen-Age.
- Hillion du Moyen-Age à la Révolution.

Voyez, nous avons du pain sur la planche!!!. Commençons.

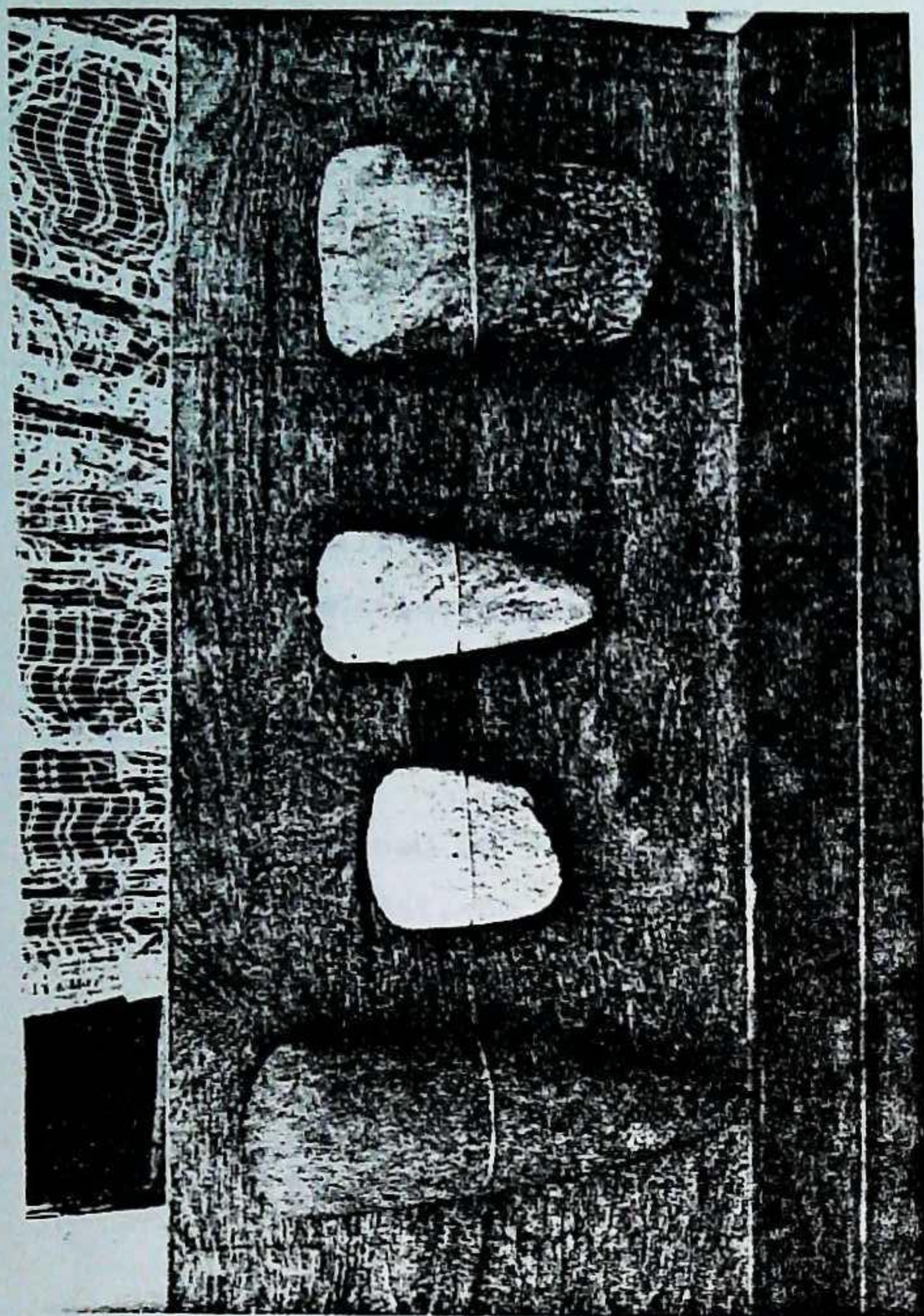
HILLION DU TEMPS DES GAULOIS ET ROMAINS

A quel moment HILLION a-t-il commencé à exister ? Nous n'en savons trop rien. Si la Bible ne disait pas que l'Eden se trouvait en Mésopotamie, nous l'y placerions volontiers, ce paradis terrestre, tant ce petit coin de terre est délicieux. Hillion devait certainement exister du temps des Druides et des Druidesses.

Il y en a même qui disent sérieusement qu'Hillion descend en droite ligne de l'antique Ilion. La Ville (d'Ilion) était une cité très célèbre de l'Antiquité qui se trouvait en Asie Mineure et dont l'empire était immense. Elle existait environ 2000 ans avant Jésus-Christ. Après un siège de 10 ans, elle fut détruite et incendiée par les Grecs et les habitants de cette ville, les Troyens, s'en furent, conduits par Enée, leur chef, sur leurs petits bateaux au gré des flots vers la Méditerranée. Bientôt, une violente tempête s'éleva qui dispersa les bateaux ; et tandis que les uns, avec Enée, se réfugiaient à Carthage, puis en Sicile, les autres, poussés par la tempête, auraient franchi le détroit de Gibraltar, et s'en seraient venus droit sur nos côtes, à l'Hermitage probablement, où ils auraient fondé une colonie qu'ils auraient baptisé du nom de leur ancienne patrie : HILLION. Heureusement, ce n'est qu'une légende. Nous n'avons aucun document historique pour nous l'assurer... Il faut arriver jusqu'au temps des Romains pour trouver quelque chose de sérieux sur Hillion.

Les Romains à la Grandville (1er siècle de notre ère)

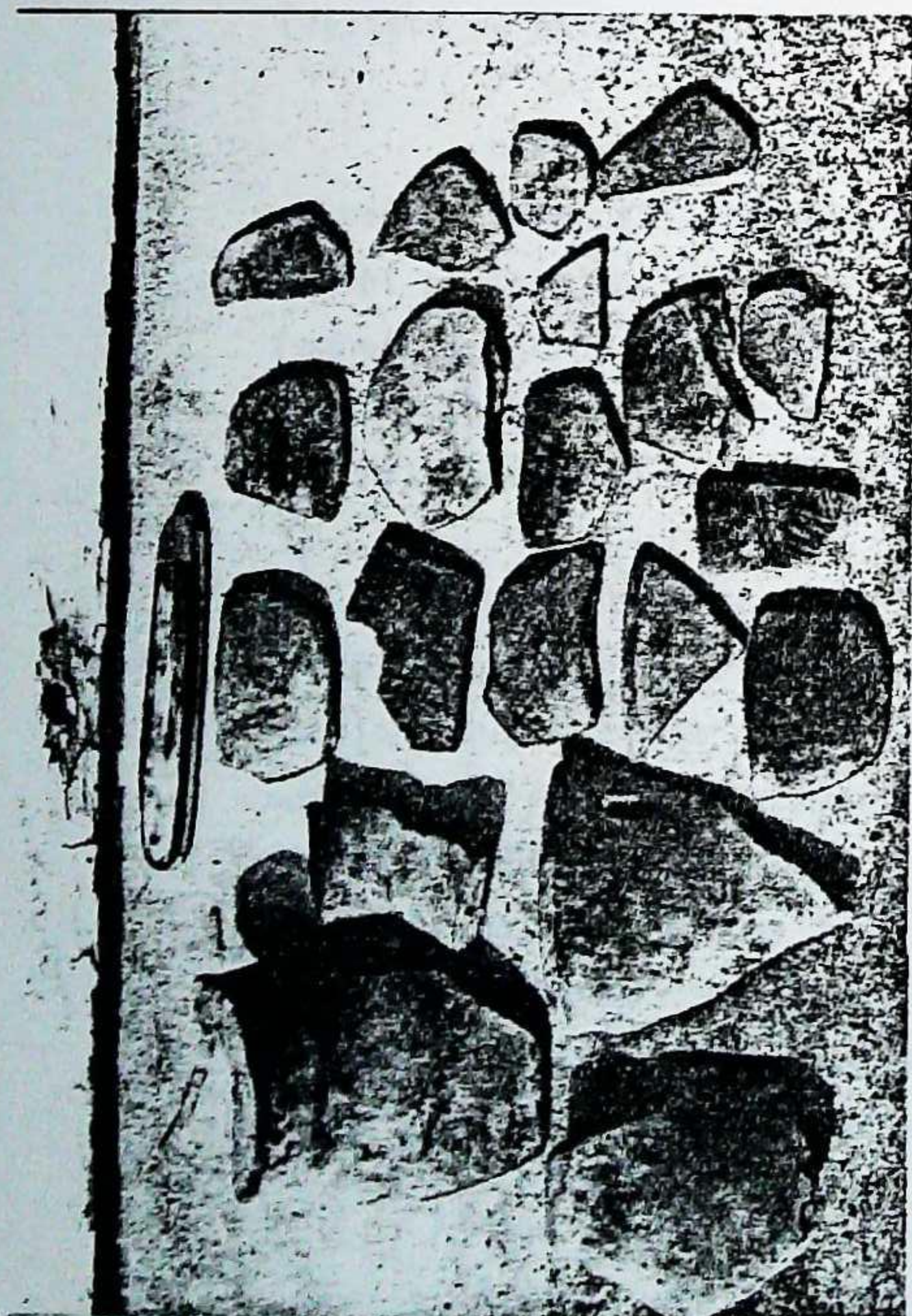
Arrivés à la Grandville, les Romains trouvèrent le pays habité par des gens qui connaissaient déjà un peu l'Agriculture, qui élevaient des troupeaux et qui vivaient au milieu des forêts, dans des cabanes en chaume. Pour se défendre, ils polissaient les roches que la nature mettait à leur disposition et les emmanchaient fortement dans des bois de cerfs ou de simples branches d'arbres (Raison du Cleuziou).



1) Haches de pierres polies
(époque néolithique, 5000
à 2000 ans avant J. C.)
trouvées à Hillion
semblables à celles décrites
page 5.

2) Débris de poteries
(trouvés dans le même endroit
que le pot rempli de pièces
romaines)
page 6.

3) Men-hir (pierre longue)
de Carquitté
(4 m de long ; 1,60 m de large
environ 10 tonnes).



Ils vivaient là depuis 5 ou 6 siècles. C'étaient des Celtes ou Gaulois Armoricains, descendants des Pélasges.

La preuve que notre pays d'Hillion était déjà cité à l'époque néolithique (l'époque de la pierre polie). Voici en effet ce que nous lisons dans le répertoire Archéologique des Côtes-du-Nord, par Gaultier du Mottay :

"Commune d'Hillion, époque celtique.

On a découvert en 1839, dans un champ de la ferme de Carmin, un couteau en silex, déposé par Monsieur Vossier au Musée de St-Brieuc. En 1841, on a découvert des pointes de flèches en silex à aileron de 3 à 4 cm de longueur - qui se trouvent dans la collection de Monsieur Cornillet de Lamballe. On a découvert également un très grand nombre de haches polies dont 5 près de la Grandville, une en porphyre vert (roche siliceuse très dure semée de taches blanches), les autres en diorite (espèce de quartz).

Une autre en pierre à Lycantois - huit au Bourg - deux à Fortville - une autre à l'Hermit - deux près de la Grève - d'autres en divers lieux déposées au Musée de St-Brieuc ; enfin une moyenne hache en fibrolite (variété de silex qui se trouve dans la Collection Micault).

Près de l'Hermit, on a découvert en 1851 une trentaine de haches en bronze en douille carrée. Sur une falaise, les employés de la douane mirent au jour des débris de pierres sculptées représentant des hippocampes (monstres marins moitié cheval, moitié poisson). Près de la ferme du Grand Carmin, on trouve des anneaux monétaires celtiques ou rouelles (rondelles de cuivre) - Collection Lemière.

Voilà quel était l'état de notre pays d'Hillion quand les Romains y arrivèrent (an 50 avant Jésus-Christ). Que les Romains soient venus à Hillion, cela ne fait de doute pour personne ; tous les auteurs sont d'accord sur ce sujet. Une voie romaine traverse le pays et y est visible d'espace en espace sur une longueur de 4 ou 5 km, dit le dictionnaire d'Ogée... Une ancienne voie romaine bien reconnaissable, ajoute Gaultier du Mottay dans sa géographie départementale des Côtes-du-Nord. Elle traverse cette commune non loin des villages de la Grandville et de Karquitté où se trouvent aussi beaucoup de débris romains.

Au village de la Grandville - dit Jallivet - on a découvert les ruines d'un temple que l'on dit remonter au 2^e siècle de notre ère. St Gaultier du Mottay, dans son répertoire archéologique, donne les détails suivants :

" Hillion, époque romaine : Sur la côte, près de la Grandville, dans une pièce de terre, gisement de poteries brisées, de tuiles, de morceaux de ciment - non loin de là, substructions dans lesquelles on a reconnu un hypocauste (fourneau souterrain) aménagé dans les fermes ou certaines habitations riches pour chauffer des salles de bains ou des chambres, et où l'on a recueilli des pavés en marbre, des fragments de mosaïques, d'enduits peints de diverses couleurs, enfin des lames de schiste sculpté - déposées au Musée de St-Brieuc.

En 1812, le sieur Benoît, fermier de la métairie de Karquitté, trouva dans un des champs de sa ferme un pot de terre contenant 3 à 4 kg de monnaie du Bas Empire Romain ; il le vendit à vil prix à un chaudronnier de St-Brieuc qui les détruisit (Habascue, T.2, page 433). On a découvert aussi à plusieurs reprises sur le territoire de cette commune, des monnaies de Claude II, Gallien, Lupprien, Constantin l'Empereur Romain qui vivaient de 238 à 337 après Jésus-Christ (Collection de M. de la Roche Dubourquet et Cornillet de Lamballe). La voie romaine de Carhaix à Alst (St-Malo) dite le chemin ferré, traverse cette Commune de l'Ouest à l'Est dit Gaultier du Mottay. Nous sommes plutôt que c'est la route de Carhaix à Ecquy, c'est-à-dire la vieille route des Ponts-Neufs ou Chemin de l'Enfer."

Les Romains à la Grandville pendant les 5 premiers siècles de notre ère.

Nous avons déjà démontré que les romains étaient déjà venus à Hillion. Voici maintenant deux notes qui vous montreront clairement que les Romains avaient réellement bâti une ville au village actuel de la Grandville. Ces notes nous les devons à l'obligeance de Monsieur Le Hic, le sympathique bibliothécaire de la ville de Rennes et nous sommes sûrs qu'elles ne manqueront pas d'intéresser nos lecteurs. Elles sont relatives aux fouilles faites à la Grandville, l'une en 1838, l'autre en 1878.

Voici la première. Elle est de César Roussel (Annuaire des C-du-N, pages 95-99)

Dans le voisinage d'Hillion - dit-il - sur la côte de la Grandville, se trouve une pièce de terre dont l'extrémité offre un affaissement sensible. Une tradition populaire raconte qu'on y avait jadis élevé un temple. Quelques personnes prétendent que c'était un couvent de Templiers - mais rien n'est plus erroné que cette assertion -. Les employés de la douane, en y construisant une cabane, avaient rencontré des tessons de poterie, des tuiles fort larges, des briques et des morceaux de marbre précieux. Ces données nous suffirent pour y faire des recherches.

Arrivés à 50 cm de profondeur, nous découvrîmes les fondations d'un mur d'enceinte, de 18 pouces d'épaisseur, renfermant un rectangle d'environ 15 mètres de long sur presque autant de large. Vers le Nord, s'offrirent des débris d'un édifice incendié, dont l'entrée présentait une sorte de porche en forme de cintre, appuyé à droite et à gauche sur deux colonnes ou piliers en pierre. Nous y remarquâmes, recouverte d'un lit de charbon, une aire composée de tuiles, de briques et de pavés en marbre d'une grande variété de formes et de couleurs ; une pierre représentant des ornements en relief, d'ordre Corinthien, les restes d'une mosaïque dont la bordure offrait de jolis petits compartiments noirs, gris et blancs, en marbre et en pierre ; des enduits reproduisant des peintures à fresque de couleur de Lapis-Lazuli (couleur d'un très beau bleu) et d'autres peintures de même genre de couleur rouge avec des dessins et des figures ; le tout si bien conservé qu'on eût dit que l'ouvrage venait de sortir des mains de l'artiste.

Les Romains à la Grandville (de l'an 50 avant J.C. à l'an 450 après J.C.)

En 1838, César Roussel avait découvert à la Grandville une maison romaine de 15 mètres de long sur 15 mètres de large. D'autres fondations, continue l'auteur, situées vers le Sud, indiquèrent que des constructions (dont nous n'avons pu reconnaître l'espèce) y avaient été élevées.

Tout porte à croire que, si nous eussions pu explorer entièrement

cet ancien édifice, nous serions parvenus à découvrir d'autres objets antiques. Toutefois, nous n'en abandonnâmes les restes, qu'avec la certitude (par la forme des briques et des tuiles, les morceaux de marbre et les fragments de mosaïque) qu'il remontait au temps des Romains ; et notre opinion s'est pleinement vérifiée lorsque de nouvelles fouilles exécutées par les employés du Poste de la Douane leur firent découvrir deux médailles en moyen bronze, l'une entièrement effacée, l'autre très fruste semblant appartenir à Antonin-Le-Pieux, Empereur Romain qui vivait de 138 à 161.

Il est probable que les ruines de la Grandville dépendaient d'un Temple de Neptune (Dieu de la Mer chez les païens). Ce qui nous autorise à le penser, c'est que plusieurs des morceaux de marbre récemment rencontrés, représentaient des monstres marins (Annuaire des C-D-N, 1838).

Les fouilles furent reprises en 1877, lors de la construction d'un chemin, et amenèrent des découvertes encore plus intéressantes.

Ruines Romaines découvertes à la Grandville en 1877 par Monsieur Gaston de la Chênelière (Extrait de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord 1878) :

.. "L'année dernière, vers 1877 - raconte Monsieur de la Chênelière - je fus prévenu par Monsieur Jules Morvan, l'un de nos très sympathiques collègues, que des ouvriers employés par lui à la construction d'un chemin dans la Commune d'Hillion, venaient de trouver, dans le rejet de terres qu'ils transportaient, une certaine quantité de débris d'enduits coloriés et il me remettait quelques échantillons sur lesquels se remarquaient distinctement des traces de fresques encore très bien accusées. Il devait y avoir là quelque chose de très intéressant à étudier et je n'hésitais pas à me rendre sur les lieux.

Monsieur Delarue, agent voyer en chef et Monsieur Jules Morvan sur le dévouement desquels la Société est toujours sûre de compter, voulurent bien m'accompagner et me prêter leur utile concours dans les recherches auxquelles j'allais me livrer.

L'administration des chemins vicinaux faisait alors construire un chemin pour aller à la grève. Sur les lieux se trouvaient les ouvriers employés à cette construction, et un cantonnier intelligent les guidait. Monsieur Delarue mit très obligeamment ces hommes à ma disposition, et, dès mon arrivée, je pus, sans perdre de temps, commencer mon exploration.

Avant de vous faire connaître le résultat de mes recherches, laissez-moi vous donner très sommairement une description des lieux, qui vous permettra de suivre plus utilement le travail auquel je me suis livré :

Le chemin en construction part de la route d'Hillion à Morieux, près d'un village appelé la Grandville. Ce chemin se dirige du Sud au Nord jusqu'à la Grève, et est situé dans une petite vallée de plus en plus profonde à mesure qu'on s'approche de la mer. Du côté Ouest de ce chemin coule un petit ruisseau qui va se perdre dans la Grève, et le côté Est, jusqu'à cent mètres environ, à partir de la Grève, n'est composé que de sable qui s'est amoncelé par la fureur des vents et a formé une dune de 25 à 30 mètres d'élévation. C'est cette dune qu'il nous a fallu fouiller et vous voyez de suite la difficulté du travail entrepris. Cependant, nous n'avons point hésité et avons commencé notre exploration à l'endroit même où les ouvriers avaient trouvé des débris d'enduits coloriés, côté est du chemin.

Le sable très friable était facile à remuer, et notre tranchée avançait rapidement. Aussi, au bout de peu de temps, nous avons rencontré un premier pan de mur de 0,70 m de largeur, se prolongeant sous la dune, vers l'Est. Après avoir déblayé ce mur sur une longueur de 1,50 m, nous en avons trouvé un second, de même épaisseur, formant angle droit avec le premier et se dirigeant vers le Nord. Un troisième, parallèle au premier ne tarda pas à se montrer et cet ensemble nous donnait à n'en pas douter, les trois côtés d'une chambre, dont le quatrième avait disparu, probablement depuis longtemps et vraisemblablement lors de la confection du vieux chemin que l'Administration faisait alors rectifier...

Dans les rejets de sable qui recouvraient ces murs, se remarquait une certaine quantité de débris d'enduits coloriés que nous avons eu soin de mettre de côté.

Voulant nous assurer si la surface des murs portait encore des traces de peinture, nous enlevâmes à la main le sable où ils étaient enfouis et nous constatâmes sur la surface du deuxième mur, une peinture encore admirablement conservée, mais si friable, que nous ne pûmes qu'avec de grandes difficultés arriver à en recueillir quelques débris.

Cette fresque consistait en dessins géométriques bruns rouges, bleus, verts, jaunes, blancs, en teintes plates et marbrées, formant des cercles réguliers, des bandes droites et courbes, des carrés, des losanges plus ou moins aigus, reliés entre eux par des ornements aux couleurs les plus vives mais qui finissaient par se ternir au contact de l'air.

En continuant à déblayer ces murs afin de les mettre complètement à nu, nous avons remarqué que, de chaque côté, ils étaient revêtus d'un premier mortier grossier, fait de chaux et de graviers, recouvert d'un ciment plus délicat sur lequel avait été appliqué une troisième couche mince d'un autre enduit composé de chaux et de craie ou de marbre pulvérisé avec une grande finesse pour recevoir la peinture décorative.

Outre les trois murs dont je viens de vous entretenir, il en existait d'autres, recouverts des mêmes enduits, faisant suite à ceux-là, et dont la trace ne tarda pas à disparaître. Mais, de l'ensemble de leur disposition, il résultait d'une façon certaine, que nous étions en présence d'une série d'appartements, restes d'une antique habitation, dont il nous est difficile d'apprécier les dimensions, puisque nous n'avons trouvé aucun mur complet, à l'exception du deuxième qui avait 2,50 m de longueur, ce qui nous a fait penser que ces pièces devaient être très petites.

Il ne nous suffisait pas d'avoir découvert ces débris de murs, nous voulûmes encore savoir quelle était la nature du sol formant le plancher de cette habitation. Quelques coups de pioche nous mirent à même de faire la constatation que nous désirions et, avec un soin

tout minutieux, nous pûmes arriver à notre but : ce sol était très régulier, assez résistant, il était composé de mortier, mélangé à de petits graviers, il avait une épaisseur de 5 à 6 cm, et reposait sur la terre même où avait été élevée la construction que nous venions de découvrir.

Dans l'angle formé avec le premier et le deuxième mur, nous avons trouvé une certaine quantité de cendre, de coquillages du genre cardium (des coques) et des charbons abondants, le tout reposant sur une dalle carrée, ayant 40 cm de côté et 4 à 5 d'épaisseur, ce qui pouvait faire supposer dans cet endroit la présence d'un foyer...

Cette exploration nous avait pris plusieurs jours de travail, les vacances étaient arrivées et nous fûmes obligés d'interrompre notre fouille. En juillet 1878, nous avons pu la reprendre, et cette nouvelle campagne nous a donné des résultats plus importants et plus intéressants. Monsieur Y. MICAULT avait bien voulu, cette fois, se joindre à moi - ajoute Monsieur de La CHENELIERE.

En achevant le Chemin de la Grève, les ouvriers avaient rencontré devant eux un très gros mur. Ce mur situé à 30 mètres au-dessous des constructions que je viens de signaler, en se rapprochant de la Grève, (comme le montre la figure) allait du Sud au Nord et avait une épaisseur de 0,80 m. Après l'avoir entièrement dégagé, nous en rencontrâmes un second parallèle au premier, et séparé de lui par un espace vide de 0,80 m. A première vue, des deux murs formaient comme les deux côtés d'un canal, et cette opinion nous parut confirmée par la découverte, dans le deuxième mur, d'un petit canal qui aboutissait dans cet espace vide, devant servir probablement d'égoût principal pour la conduite des eaux à la mer.

Le deuxième mur, une fois mis à nu, sur un espace de 6 à 7 m de longueur était rencontré par deux autres murs à 5,30 m l'un de l'autre, formant angle droit avec lui, et se dirigeant vers l'Est.

Nous suivîmes leur direction et nous en trouvâmes un cinquième qui, avec eux, formait un carré ayant 5,30 m du Sud au Nord et 5 m de l'Est à l'Ouest. Ce qui indiquait une pièce d'une assez grande dimension.

Mais, en déblayant l'intérieur, nous nous aperçûmes que cette pièce était divisée en deux par un mur de moindre épaisseur (0,50 m) laissant du côté Ouest un espace vide servant de porte et faisant communiquer ces deux pièces l'une avec l'autre.

Dans le rejet des terres qui couvraient cette nouvelle construction, nous trouvâmes des débris considérables d'enduits coloriés. Ces enduits présentaient les mêmes couleurs à peu près, et le même genre de dessins que ceux que nous avons déjà recueillis, mais les ornements étaient toutes différentes. Outre les peintures vives et éclatantes qui les décoraient, ils étaient ornés de coquillages de différentes natures, formant des dessins d'une grande originalité. Ce genre d'ornementation attira notre attention car jusqu'à présent il était peu connu et avait été rarement remarqué.

En Bretagne, à ma connaissance du moins, les fresques à coquillages n'ont été constatées que trois fois :

1° En 1866, par Monsieur LE MEN, dans ses fouilles du Poulher près de BEMODET, à l'embouchure de la rivière de QUIMPER.

2° En 1875 et 1876, par Monsieur James MILN, dans ses belles découvertes de CARNAC (MORBIHAN).

3° A CORSEUL où, sur quelques rares débris s'observait cette même particularité.

Nous ne connaissons que les fouilles de Monsieur James MILN. Les fresques trouvées par lui sont en tous les points semblables aux nôtres, mais elles diffèrent par le genre d'exécution.

Monsieur James MILN a constaté que les coquillages appliqués sur les fresques, l'avaient été avant la peinture, car, en soulevant les coquilles employées, il a remarqué que la couche de ciment cachée par le coquillage ne présentait aucune trace de coloris et qu'il était complètement naturel.

Chez nous, à La Grandville, le ciment a d'abord été peint, et pendant que peinture et ciment étaient encore frais, les coquillages ont été symétriquement appliqués, de manière à former des dessins très réguliers.

En agissant ainsi, les peintres et artistes de l'époque épargnaient un travail pénible et difficile puisqu'ils n'avaient pas besoin de suivre les lignes fines et délicates laissées par l'intervalle des coquillages, et qu'ils pouvaient au contraire peindre à grands traits, ne craignant point de couvrir de couleur les coquillages décoratifs. Ils s'épargnaient de plus encore une grande perte de temps.

Outre ces fresques à coquillages, nous avons recueilli (continue Monsieur de LA CHENELIERE) un certain nombre de tuiles ayant 39 cm de longueur, 18 de hauteur et 6 cm d'épaisseur ; - des débris de carreaux en grès taillés et polis, d'assez grande dimension, et ayant dû servir de dallage ; - des petits carreaux en marbre verdâtre, taillés et polis, ayant les uns 7 cm de côté, les autres 6 cm ; - un autre morceau de marbre, de même nature en forme de triangle très régulier, ayant 4 cm sur ses trois côtés ; - quelques débris de marbre blanc et un morceau de poterie rouge dite samienne.

Pendant que nous étions occupés à déblayer cette partie de construction, d'autres ouvriers attaquaient la dune à quelques mètres au-dessous, et trouvaient une construction ronde en forme de tour. Là, le travail présentait de grandes difficultés, car, à chaque instant la dune s'éboulait et comblait ce qui avait été déblayé ; cependant nous arrivâmes, avec beaucoup de patience, à dégager complètement cette construction, si différente de celles que nous avions remarquées jusque là.

Cet édifice présentait une circonférence complète, avait 4,15 m de diamètre et était entouré d'un mur de 70 centimètres d'épaisseur. Le sol de cette chambre ronde était en pavés de briques de 20 à 25 cm d'épaisseur recouvertes de lames de schiste taillées régulièrement.

Au-dessous de cet immense dallage existait un vide, qui pourrait bien être le résultat d'un affaissement des terres inférieures, par suite de la grande humidité qui régnait dans cette partie.

Du niveau du sol de cette même partie, partait un canal en briques de 15 à 20 cm d'ouverture, traversant le mur de cette construction, et celui de la chambre voisine que je vous ai signalée ; enfin, autour de cette même chambre circulaire, existait comme une espèce de gradin ou de banc construit en maçonnerie, de 40 cm de largeur et sur lequel il était très facile de s'asseoir...

Tel est le résultat actuel des fouilles.

Mais quelle peut être cette construction gigantesque d'une étendue de presque 50 mètres ?

Nous croyons sans crainte de nous tromper, pouvoir affirmer, que nous sommes en présence d'un établissement de bains privés, ou, tout au moins, d'une villa romaine.

Jusqu'à présent, il nous est difficile de déterminer les diverses pièces de cette habitation ; mais cependant, je ne serai point éloigné de penser que la chambre ronde dont je vous ai entretenu, pourrait bien être le sudatorium ou étuve chaude, avec gradin pour s'asseoir, et que le canal constaté, devait y amener l'air chaud d'un hypocauste probablement peu éloigné (hypocauste : fourneau souterrain).

Entre notre première exploration et notre seconde, il y a un espace de 30 mètres que nous n'avons pas fouillé. Là peut-être trouverons-nous les diverses autres parties de ce balnéum ou de cette villa, et je ne désespère pas de pouvoir relever à peu près le plan exact de cet établissement, quel qu'il soit.

De l'autre côté de la vallée, à l'Ouest du Ruisseau, existaient d'autres constructions que nous n'avons pas pu constater.

Le propriétaire du champ voisin nous a affirmé y avoir trouvé des débris de murs qu'il a détruits pour faciliter sa culture et, à l'endroit qu'il nous a indiqué, nous avons pu seulement observer un sol en béton très dur, très uni, ainsi que des traces de briques, d'enduits coloriés et des restes de dallage en grès.

D'après le compte-rendu que je viens d'avoir l'honneur de vous faire, vous devez remarquer que je ne vous ai signalé la découverte d'aucun objet, soit de bronze, soit de fer. En effet, nous n'avons rien trouvé de ce genre ; une monnaie seulement nous a été remise par un cultivateur, comme ayant été recueillie précédemment par lui, sur ce lieu même de nos fouilles. La face de cette médaille, très frustre, a presque entièrement disparu. Au revers, on distingue avec une certaine difficulté les mots ROM et AUG, écrits au-dessous d'un autel carré, couronné de deux victoires. Cette médaille, frappée à LYON, pourrait être d'Auguste ou Tibère, empereurs romains de l'an 30 avant Jésus-Christ à l'an 37 après Jésus-Christ.

"Malgré l'imperfection de nos fouilles, nos recherches présentent encore un ensemble dont l'importance ne peut échapper à personne et qui indique une station considérable".

L'endroit du reste, était bien choisi : on y avait la vue de la mer, un ruisseau assez abondant procurait l'eau nécessaire aux besoins de chaque jour ; et, au fond de cette petite vallée, l'on se trouvait à l'abri des vents d'Ouest qui apportaient la pluie. A l'abri des vents d'Est qui, à cause de leur violence sont en général très froids.

Cet ensemble indique en outre que cette construction appartenait à des gens d'une certaine aisance et que la civilisation devait être déjà avancée ; je ne serais point étonné que, dans les environs du village de la Grandville, il eût existé une ville assez importante, car, dans tous les champs environnants, on retrouve des traces considérables de briques et de tuiles à rebords. Je sais même qu'il y a quelques années, on a trouvé dans les environs, des dallages de marbre aujourd'hui dispersés et disparus, des lames de pierre sur lesquelles étaient sculptés des monstres marins, un très grand nombre de pièces romaines qui ont toutes été vendues à un chaudronnier de ST-BRIEUC qui s'est empressé de les détruire.

Il est certain que la Carte de Pentiger et l'itinéraire d'Antonin ne font point mention de ville ou de village sur ce point ; mais il faut se rappeler que ces deux autorités ne parlent, en général, que des villes qui se trouvaient sur des voies militaires. Strabon lui-même n'en fait aucune mention ; et c'est un fait dont il ne faut pas s'étonner : car il

écrivait sous Auguste (an 1 à 23) et, à cette époque, cette partie de la Gaule était encore peu connue : les descriptions qu'il donne de notre littoral en sont bien la preuve. A une époque plus avancée, la Gaule toujours sous la domination romaine, était parvenue à un haut degré de prospérité et de population ; le nombre des villes devait donc être considérable.

Des fouilles ultérieures, sur ce point de notre littoral, pourront peut-être nous fixer à cet égard, et celles dont je viens de vous entretenir, si elles ne présentent pas jusqu'à présent un ensemble complet et certain, ont au moins un intérêt particulier, c'est qu'elles peuvent nous donner une idée de la peinture décorative des anciens et des moyens employés par eux pour obtenir et fixer les couleurs, moyens qui concordent avec les procédés décrits par Vitruve".

Ce qu'était la Cité Romaine de la Grandville

De tous les documents qui précèdent on peut légitimement conclure que les Romains se sont véritablement établis à HILLION, et principalement à la Grandville.

On peut se figurer un peu l'état de la cité qu'ils avaient bâtie là. Connaissez-vous le Val-André ? On a dit que c'est un petit Eden, un paradis terrestre.. Nous supposons que la station balnéaire créée par les Romains à la Grandville était un peu dans ce genre-là. Sur les coteaux qui dominant la Grandville, s'étagaient au soleil de véritables villas avec pelouses et jardins, construites non pas avec notre pierre ordinaire mais avec de beau granit ou de beau marbre, et cimentées non pas avec notre banal mortier en terre et en chaux, mais avec ce fameux ciment romain que l'on a essayé d'imiter mais que l'on n'a pas encore retrouvé.

Au dedans des maisons, c'étaient des parquets ruisselants, faits en mosaïque, c'est-à-dire en pierres ou en émaux de différentes couleurs. Sur les murailles couraient des peintures ou des sculptures qui prouvaient la richesse des habitants. En un mot, tout le confortable moderne, - même des salles de bains, des baignoires qui se trouvaient là auprès du salon,

et qui maintenues à une chaude température par le feu souterrain d'un calorifère nommé hypocauste. Rien que l'existence de ces établissements de bains suffirait à prouver la venue des Romains à la Grandville. Les Romains, en effet, aimaient beaucoup les bains. Voilà pourquoi l'on trouve de ces établissements de bains romains, non seulement à la Grandville mais encore à ERQUY, au Port-à-La-Duc (PLEHEREL) à Quatre-Vaux (GUILDO), c'est-à-dire partout où les Romains se sont établis.

Placez maintenant au milieu de cette cité romaine de la Grandville, au milieu de ces rues et de ces villas qui se pressaient sur les coteaux - placez un temple - un temple païen évidemment ; le temple de Mars Dieu de la Guerre, ou plutôt le temple de Neptune, Dieu de la Mer), et vous aurez à peu près la physionomie de la cité de la Grandville au temps des Romains, il y a 1800 ans.

Hélas, de toutes ces antiques splendeurs, il ne reste plus rien ! Un incendie (était-ce les Normands ?) a tout ravagé, tout détruit, excepté quelques vieilles tuiles ou quelques morceaux de marbre que découvre l'archéologue, ou que met à jour le pâtre en gardant ses troupeaux sur les dunes de la grève.

La cité romaine de la Grandville se trouvait au bas des falaises, à peu près à l'endroit où se trouve maintenant la cabine des Douaniers. D'ailleurs, la "champagne" avoisante ne porte-t-elle pas encore le nom de "Sous-La-Ville" ?

Ne nous étonnons point que les Romains se soient établis à HILLION. Entourée de la mer de trois côtés et formant une presqu'île - bordée à l'Est par le Gouessant qui vient de Trébry, passe à Lamballe, traverse l'étang des Ponts-Neufs et se jette dans les grèves de Morieux ; - bordée à l'Ouest par l'Urne ou l'Ac, petite rivière venant de St-Carreuc, qui nous sépare d'Yffiniac et de Langueux et qui serpente à travers les grèves pour se jeter dans la haute mer, HILLION occupe sur la carte une position vraiment privilégiée. On dirait la proue majestueuse d'un vaisseau qui veut s'élancer dans les flots. L'étranger, le parisien qui arrive à l'Hermit, est émerveillé : son oeil se plonge dans l'immensité

de l'Océan, et, par un temps clair, peut voir se mirer dans l'onde toutes les côtes ensoleillées, depuis l'Ile de Bréhat jusqu'au Cap Fréhel. Montez sur le Tertre du Calvaire, à Fortville ou à Bourgbouté, et vous verrez plus de 25 clochers qui se perdent dans les brumes de l'horizon, depuis les hauteurs d'Erquy et de Lamballe jusqu'à celles de Bel-Air et de Plaintel.

"L'air est pur à HILLION, le ciel presque toujours tempéré, la végétation superbe" (Habasque, II^e, 430).

Les Romains vivaient donc heureux à la Grandville. Protégés par la solide forteresse de Cesson et par la garnison d'Erquy, défendus et garantis par les galères impériales qui sillonnaient les côtes et se livraient en paix au commerce des grains qui ont toujours bien poussé sur le sol d'Hillion.

"Tout autour - nous dit le chanoine de La Villorabel, dans son beau livre sur la vie de St-Brieuc p. 158 - la côte ainsi défendue était couverte de villas. Déjà le goût des grèves au sable fin, des horizons de mer, des bains, qui attire tant d'étrangers sur nos rivages bretons, y retenait les Romains. Notre côte est semée de traces de leur séjour. Leurs habitations formaient de véritables villages, avec le riche palais du maître aux stucs couverts de brillantes peintures, aux salles de bains confortablement installées, avec les demeures des clients et des esclaves, avec les dépendances qui abritaient les animaux domestiques.

De Binic, d'Hillion, des grèves de Langueux, de Port Aurèle (ou le Légué), et de Cesson, les barques allaient et venaient, apportant les produits des grands ports des Gaules, ou exportant le superflu des récoltes".

Après les Romains qui vécurent 400 ans à HILLION,

LES INVASIONS DES BARBARES (5^e SIECLE)

Dimanche dernier, nous jetions un coup d'oeil sur le pays d'Hillion. Or, admirez cette magnifique description que nous trouvons dans la lettre de Mgr MORELLE sur la Fidélité aux traditions bretonnes - description qui semble si bien faite pour notre cher pays d'Hillion :

"La Bretagne s'avance, semblable à un éperon, dans l'Océan, comme pour recevoir et briser les premiers coups de la tempête du large, tandis que ses enfants, marins et soldats, pionniers de sa civilisation, vont lui ouvrir, par leur vaillance, sur les continents lointains, au prix de leur sang, une trouée par laquelle passent ses fonctionnaires et ses commerçants. Elle semble dressée, comme un chevalier, la lance au poing, pour s'élancer vers les pays de rêve. Les touristes trouvent ailleurs d'aussi belles grèves mais nulle part un aspect à la fois si sauvage et si souriant, des paysages plus austères et plus harmonieux. Derrière le promontoire sur lequel la vague meurt en écumant, le vallon à l'air tiède, aux fraîches eaux, à la végétation plantureuse, repose du maigre ajonc et de la timide bruyère, "ensemble harmonieux de force et de beauté", comme chantait Brisseux dans son poème de Marie".

Les Romains vivaient donc heureux à HILLION, au milieu de toutes ces beautés de la nature. Mais hélas ! cette prospérité matérielle dura peu.

"Ruinée par les impôts pendant le IV^e siècle après Jésus-Christ, (dit Monsieur de La Villerabel dans sa Vie de St-Brieuc, p. 159-161) cette civilisation fut bientôt anéantie par les invasions barbares au commencement du V^e siècle. Ce fut le 31 décembre 406 que la digue se rompit, et que le torrent dévastateur des Barbares se répandit sur les Gaules : il ne s'arrêta qu'à l'Océan et aux Pyrénées. Seules les cités armoricaines essayèrent de résister. Laissant de côté l'Empire Romain et les fonctionnaires d'Honorius et de Constantin le Tyran, elles s'organisèrent entre elles pour arrêter ce courant.

On vit alors un représentant de l'Empereur, le célèbre Aëtius, traiter avec les Huns aux dépens des Gallo-Romains. Les armoricains se plainquirent ; Aëtius déchaîne sur leur pays les hordes des Huns en 436, puis les cruels Alains en 441. Les Armoricains résistèrent pendant 10 ans, mais ces 10 ans de résistance ne firent qu'accumuler les ruines et la colère d'Aëtius.

En 443, il prépare une nouvelle expédition des Alains. Leur roi, Eocario, les conduit. C'en est fini de l'Armorique. Sur la route Saint-Germain d'Auxerre, qui a connu les desseins du Barbare, arrête le cheval du chef redouté, le force à l'entendre, et promet d'obtenir de l'Empereur la grâce des rebelles . La partie n'est que remise.

Les Armoricains n'acceptent pas la grâce incomplète du vainqueur et la lutte recommence jusqu'à 451, où, en aidant Aëtius, malgré sa trahison, à vaincre les Huns aux Champs Catalauniques (Châlons-Sur-Marne), ils recouvrent la possession entière de leur territoire, dévasté par 10 années d'invasion".

Après les Huns et les Alains, l'Armorique eut encore à subir d'autres pillages. "Les Saxons qui avaient commencé à infester les mers d'Armorique au siècle précédent, devinrent plus audacieux dans la seconde moitié du Vè siècle, après la destruction des forteresses romaines et l'abandon des garnisons. Dans leurs barques de peau, légères et rapides, ils arrivaient à l'improviste sur les grèves ou sur les rives des rivières navigables, montaient avec le flot dans les anses les plus profondes, (comme dans l'anse d'Yffiniac), puis mettaient le feu dans les villas, après avoir emporté ce qui était facile à voler. Plus tard, ils s'enhardirent à pénétrer dans l'intérieur des terres, portant partout l'incendie, le meurtre et le pillage. Ils ne s'arrêtèrent qu'au jour où il n'y eût plus rien à prendre aux derniers Gallo-Romains, errant loin des ruines de leurs demeures et de leurs cités couvertes de cendres et envahies par les ronces et les épines". (Monsieur de La Villeraubel, Vie de St-Brieuc p. 161).

C'est à ce moment-là probablement que disparurent sous l'incendie les magnifiques établissements que les Romains avaient construits à la Grandville.

HILLION SOUS LES BRETONS

Tout à coup, au milieu de cette décadence, dans cette nuit profonde qui couvre le sol de la vieille Armorique, une lumière brille à l'horizon et répand des clartés nouvelles et plus pénétrantes sur les rivages au bord desquels se baignaient mollement Pheginéa (ou ER'OUY), Port Aurèle (ou LE LEGUE ST-LAURENT) CESSON, La GRANDVILLE et tant d'autres établissements dont les ruines, sans nom, couronnent encore nos falaises...

A ce moment, en effet, parurent les Bretons qui apportaient à ces malheureux débris d'une civilisation païenne, la foi qui devait rallumer sur cette terre, plongée dans les ténèbres de l'ignorance, de la misère, le flambeau du progrès intellectuel, moral et matériel, avec la foi de Jésus-Christ et son Evangile.

Des barques abordent aux rivages armoricains pour y déposer, non plus des pirates, mais des Bretons (d'Angleterre), avec leurs clans monastiques et civils, avec leurs chefs et leurs évêques (Monsieur de la Ville-Rabel - Vie de SAINT-BRIEUC, p. 153 et 161).

Arrivée des premiers chrétiens :

qui
"Quand la poussière s'élevait sous les pieds de tant d'armées (de barbares) fut tombée, quand les tourbillons de fumée qui s'échappaient de tant de villes en flammes, furent dissipés, quand la mort eut fait taire les gémissements de tant de victimes, quand le bruit de la chute du colosse romain eut cessé, alors, on aperçut une croix, et, au pied de cette croix, un monde nouveau. Quelques prêtres, l'Evangile à la main, assis sur des ruines, ressuscitaient la société au milieu des tombeaux - comme Jésus-Christ rendit la vie aux enfants de ceux qui avaient cru en lui" (Chateaubriand, Etudes Historiques, Fin du Discours sur la chute de l'Empire Romain).

Le premier qui arriva d'Angleterre en Armorique, ce fut St-Fracan, lequel débarqua dans la baie d'Yffiniac, et s'en alla fonder Plou-fragan, c'est-à-dire le plou, le peuple de St-Fracan. C'était vers 460.

Bientôt une autre bande d'émigrés, plus nombreuse que celle de ST-Fracan, vint atterrir également dans la Baie actuelle de St-Brieuc, mais à l'embouchure du Gouët (rivière du Logué). Le chef de l'expédition qui s'appelait RHIGALL (ou Rhigwall), s'enfonça dans les terres en remontant pendant 3 kilomètres environ, la rive droite de ce petit fleuve, toute couverte de bois. Arrivé là, il fut séduit par l'aspect pittoresque de deux vallons, (la vallée du Gouët et la vallée du Gouédic) traçant dans la forêt deux sillons abrupts qui venaient se réunir en pointe aiguë, sous un énorme promontoire rocheux dominant tout ce site, et où s'élève actuellement la Ville de ST-Brieuc.

Rhigall nomma ce lieu la "Vallée Double".

Suivant l'une des branches de cette vallée, et marchant vers le Sud, il arriva bientôt à une clairière, dont le centre était ombragé d'un chêne antique aux rameaux tordus, au feuillage vert-foncé, de l'espèce appelée chêne - rouvre. C'est là que Rhigall établit son manoir ; le nomma la Cour du Champ de Rouvre. Ce nom de Cour (aula en latin - lis en breton) indiquait le siège de l'autorité qui régissait la petite colonie. Les compagnons de Rhigall se répandirent sur le littoral, entre le cours du Gouët (rivière de St-Brieuc) et celui de l'Urne (ruisseau d'Yffiniac) ; ils finirent par passer à l'Est, et s'étendre jusqu'au Gouessant (rivière de Lamballe et des Ponts-Neufs), mais jamais plus loin. Ce territoire assez ample parait avoir été divisé en deux plous (c'est-à-dire en deux provinces) séparées entre elles par la rivière d'Yffiniac, mais relevant du même chef : le Comte Rhigall.

Les bretons de cette colonie demandèrent assez longtemps leurs moyens d'existence à la chasse, à la pêche, à l'industrie plutôt qu'à l'agriculture. Rhigall aussi, éleveur de chevaux, grand chasseur, respecta religieusement la verdoyante parure qui couvrait la Vallée-Double, les deux rives du Gouët et du Gouédic, et la plus grande partie du pays. Car, presque tout ce pays, si enchanteur aujourd'hui, était alors couvert de forêts vierges, de végétations luxuriantes, avec des dolmens et des menhirs, des oiseaux chanteurs et des bêtes fauves, comme hôtes de ces grandes solitudes.

Le Comte Riquall et St-Fracan

"Ploufragan n'est qu'à une lieue du Champ du Rouvre (St-Brieuc) aussi, les relations fréquentes et amicales s'étaient-elles établies de bonne heure entre St-Fracan et le Comte Rhigall. Ni l'un ni l'autre n'était grand agriculteur. Mais tous deux se livraient avec passion à l'élevage des chevaux. Des troupes de chevaux sauvages galopèrent dans les forêts armoricaines : avec des toiles, des barrières et divers autres engins, on prenait les plus jeunes, les mieux tournés de ces farouches quadrupèdes ; on les dressait à force de patience. Chacun des Chefs (Rigwall et Fracan) se fit ainsi un fort beau haras, dont il était fier, qu'il ne manquait pas de vanter à tout propos, aux dépens de celui de son voisin. Cette petite guerre était le fond de leurs entretiens. Pour y mettre fin, et voir qui avait raison, ils décidèrent de mettre aux prises leurs coursiers. Vers 480 (plus ou moins), retenez cette date ! C'est la fondation des Concours Hippiques en Bretagne !

Le lieu de la course, c'était sans doute la belle grève qui s'étend entre Hillion et Cesson, et où se font encore actuellement les courses de St-Brieuc ; au bout, pour but, un groupe de rochers. Tous les rivaux frémissants, hennissants, sont en ligne, montés par des jeunes gens ou des enfants qui ne pèsent pas une once mais qui sont incapables de gouverner leurs montures, lesquelles galopent à cœur joie, en s'égaillant à droite et à gauche, sans souci du but. Un seul cheval, mieux tenu par son cavalier (le jeune Maglus ou Maël, fils de Conomagle qui avait été jadis gouverneur de St-Fracan), ce cheval ardent bon premier, court au but, droit comme une flèche. Les hommes de St-Fracan poussent des cris de victoire... Mais, en approchant du but, le cheval s'emballe et, effolé, se précipite sur le rocher où il s'assomme.. le chevalier roule inanimé : on le croit mort ! Le cri de triomphe s'éteint en un gémissement lugubre. A ce moment, on aperçoit St-Guénolé qui était venu voir cette fête. Guénolé avait déjà beau renom de vertu, de science, de charité. On le supplie de secourir le pauvre Maglus.. Par ses soins et ses prières, il réussit à le rendre à la vie : il le ressuscite ! Sa renommée, sa gloire en devint immense. On s'attendait à le voir rester dans ce pays et y fonder un monastère pour le défricher, mais à l'âge de 21 ans St-Guénolé passa en Cornouailles

(Finistère) et ce fut un autre saint, très célèbre aussi celui-là, qui fonda le monastère attendu : Saint-Brieuc!

Le Comte Rigwall et Saint-Brieuc

"Un beau jour en effet, vers l'an 485, une grande barque venant du Nord-Est c'est-à-dire d'Angleterre, et contenant plus de 160 personnes, aborda à l'embouchure du Gouët. Les passagers mettant pied à terre, déchargèrent le navire de toutes ses provisions, de tous ses agrès puis le tirèrent sur la rive, et l'y laissèrent comme des gens qui ne songent plus à s'en servir. Ils portaient par-dessus leur tunique un vêtement plus ample, sorte de manteau appelé coule, fait de peau de chèvre, le poil en dehors, et présentant un aspect rougeâtre. Pour Chef, un homme vénérable d'environ 70 ans, encore très vert. Ouvrant la marche, d'un bon pas, il suivit - comme autrefois Rhigall - la rive droite du Gouët (rivière du Légué) pendant 3 km environ ; puis, là, il s'éloigna de la rivière, tournant ses pas vers le Sud, séduit lui aussi par la pittoresque Vallée Double (où s'élève maintenant St-Brieuc) et qui était toujours couverte de sa forêt de chênes, reliés entre eux par des lianes, des ronces, des halliers très fourrés. Tous prirent la branche Sud-Ouest de la Vallée Double ; ils y rencontrèrent bientôt une source très claire dont l'eau débordante faisait une petite nappe d'eau. Là, le Chef s'arrêta et invita tous ceux qui le suivaient, à prendre en ce lieu si frais quelque repos. Cette fontaine, ancienne fontaine sacrée des Druides d'Armor existe encore. C'est là que Saint-Brieuc bâtit son oratoire, que devait transformer, au XV^e siècle, Marguerite de Clisson, Comtesse de Ponthièvre, et que devait restaurer, il y a quelques années, Monseigneur Fallières qui d'ailleurs y est enterré : c'est Notre-Dame de la Fontaine.

Le Chef, vous l'avez deviné, c'était un vénérable Abbé appelé BRIOC ou BRIEUC ; les autres étaient ses moines.

Bientôt, en discourant avec ses religieux, Brieuc fut fortuitement aperçu par un chasseur poursuivant une bête, lequel chasseur appartenait au Comte Rigwall, Seigneur de ce pays (La Devison, Vie de St-Brieuc p.84).

A la vue de cette troupe d'inconnus, vêtus d'étrange façon, ce chasseur s'effara, il crut à une invasion d'étrangers et leur cria en breton d'un ton rauque :

- "d'où venez-vous ? Que voulez-vous ?
- "Nous venons d'Outre-Mer répondit Brioc, nous ne voulons que servir et honorer le vrai Dieu".

Il eut sans doute ajouté des détails plus précis, si l'autre lui en avait donné le temps. Mais, pressé d'annoncer cette invasion à Rhigall son Maître, le chasseur détala au grand galop sans vouloir écouter le reste.

Rhigall était souffrant, d'humeur chagrine. Indigné de voir une troupe d'étrangers s'installer sur ses domaines (à St-Brieuc), sans son autorisation, il donna l'ordre à ses satellités d'aller de suite les expulser de la Vallée-Double... Sitôt après leur départ, les douleurs du Comte redoublent. Il se reproche la rigueur de ses ordres et dépêche un exprès pour les changer. Au lieu de chasser de ses domaines ces étrangers, il veut qu'on les lui amène au "Champ du Rouvre".

Brioc prend alors 12 de ses moines et se rend auprès du Comte. Dès que Rigwall l'aperçoit : "Tiens, s'écrie t-il, mais c'est Brioc, mon cousin, le grand Docteur chrétien si renommé chez les Bretons d'outre-mer ; Dieu l'envoie sans doute pour me guérir".

Tous deux s'embrassèrent avec effusion. Brioc fait boire à Rigwall de l'eau fraîchement bénite à son intention, qui lui enlève aussitôt toutes ses douleurs; (Au Moyen-Age, les pèlerins de Notre-Dame de la Fontaine allaient encore se baigner les pieds à la fontaine St-Brieuc, surtout les malheureux pris du mal des Ardents, mal épidémique appelé aussi Feu de St-Antoine).

Rigwall, par reconnaissance, et aussi pour retenir Brioc auprès de lui, lui donne (à St-Brioc ou St-Brieuc) son manoir du Champ du Rouvre, et tout le plou (le peuple) qui en dépendait, s'étendant jusqu'à la rivière de l'Urne (Yffiniac). Lui-même se retire dans l'autre division de son domaine comprise entre l'Urne et le Gouëssant (c'est-à-dire entre Yffiniac et Lamballe), formant le plou (le peuple) d'HILLION .

Rhigall avait là un autre manoir, élevé peut-être sur les ruines d'une ancienne villa Romaine appelée Vetus Stabulum (Vieille Etable). Quand le Comte, chef du plou, y fixa sa demeure, le nom changea : ce lieu devenait le siège de l'autorité qui régissait le plou d'Hillion, il fut nommé désormais Aulà Helioni, en breton Lis Helion (c'est-à-dire la Cour de Justice d'Hillion, la Cour où le Comte Rhigall rendait la justice à son peuple). Ce nom, ajoute Monsieur de La Borderie, ce nom subsiste encore dans un village de cette paroisse, et marque ainsi pour nous, après 14 siècles, le séjour du vieux Rhigall. Les cultivateurs, en charruant leurs terres, y trouvent encore souvent des vieux murs ou de vieilles poteries ; c'est le village de Lis-Héliion, défiguré par la Carte de l'Etat Major qui l'écrit : Licelion.

Le Comte Rhigall, après avoir cédé à St-Brieuc sa maison du Champ du Rouvre (aujourd'hui la ville de St-Brieuc) s'était retiré à la maison d'Héliion ou Hillion, qui avait auparavant porté le nom de Vieille Etable ou Coz Craou, et qui porta depuis le nom de Lis-Héliion.

Mais pendant que Brioc défrichait la forêt de St-Brieuc, le Comte Rigwall avançait en âge et approchait de sa fin.

Où mourut-il ?

Etait-ce à Lis-Héliion ou Aux Chauchix ?

"Le VI^e siècle -dit Monsieur de La Borderie dans son Histoire de Bretagne Tome I, page 304- le 6^e siècle avait commencé ; on était vers l'an 510 . Tout à coup, de Lis Héliion, arrive au Monastère du "Champ du Rouvre", un messenger annonçant que Rhigall est fort malade et prie Brioc de venir le voir, car il est convaincu qu'il ne pourra ni guérir ni mourir avant cette visite de son cousin, et enfin il ne veut mourir ni recevoir l'absolution que de sa main. Acet appel, Brioc, malgré sa faiblesse, sa vieillesse se fait hisser sur son chariot pour se rendre au Champ du Rouvre, à Lis-Héliion. IL traverse, en compagnie de ses religieux, le plateau de Langueux, naguère chargé de forêts maintenant de moissons plantureuses, d'où l'oeil embrasse les belles grèves de la grande baie, dominées par la falaise de Cesson. Comme d'habitude, le vieillard, du haut de son char, chante des Psaumes, les moines y répondent de temps à autre.

Tout à coup, une suave et aérienne musique descend d'en haut; ce n'est pas de la terre mais du ciel que vient la réplique, et ce sont les anges qui la donnent. Brioc fait faire halte. En mémoire de ce prodige, au lieu même où l'on vient d'entendre ces chants célestes, on taille et l'on plante une croix qui fut honorée là pendant de longs siècles (à Langueux probablement).

Enfin, Brioc est à Lis-Héliou. Les deux vieux amis se témoignent une dernière fois leur affection réciproque. Le Moine donne au Comte le Pain Céleste, lui dit non pas adieu mais au revoir, lui ferme les yeux, "après l'avoir aidé - (ajoute Dom Lobineau, Vie des Saints de Bretagne, page 17) par ses prières, ses exhortations et par ses bons conseils, à faire une bonne fin".

Avant de mourir, Rigwall avait pris pour assurer l'avenir de sa colonie une disposition importante. N'ayant pas d'enfants, il la légua toute entière à l'ami fidèle, au moine laborieux, infatigable, au pasteur vigilant qui en était autant que Rigwall le fondateur, puisque c'était lui Brioc qui l'avait défrichée, débroussée et fertilisée, munie de tous les instruments et de toutes les institutions de la vie et de la civilisation chrétienne :

Rigwall donna Hillion à Saint-Brieuc.

Puisque St-Brieuc est venu à Hillion administrer les derniers sacrements à son cousin le Comte Rigwall, on nous demande d'expliquer les tableaux de la belle verrière qui se trouve dans le chœur de l'Eglise d'Hillion - verrière de 7 m de haut sur 2 m 70 de large qui fut placée par le peintre Steinheil en 1855, sous le rectorat de Monsieur Cardin.

Voici l'explication de ces tableaux d'après une notice de Monsieur J. Gesto, de Bourgogne Père du Général et fondateur de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord :

"Au côté de l'Evangile est St-Jean Baptiste ;
au côté de l'épître, St-Brieuc. La vie de chacun est résumée en douze tableaux qui occupent toute la partie droite de la baie. Chaque légende se lit de bas en haut et de gauche à droite.

D'abord, pour St-Jean Baptiste :

- 1° Zacharie agenouillé devant un autel antique, offre des parfums dans un encensoir d'or : l'Ange lui apparaît et lui annonce la faveur qui lui est réservée.
- 2° Naissance de Jean-Baptiste
- 3° Zacharie, muet, écrit sur des tablettes le nom que le Ciel même a donné à son fils
- 4° Le précurseur prêche la pénitence, c'est la voix qui crie dans le désert
- 5° Le Sauveur entre dans le Jourdain, reçoit le baptême de la main du plus grand des saints qui semble lui dire : .. Je devrais être baptisé par vous et c'est Vous qui venez à moi!
- 6° Saint-Jean présente au Peuple l'Agneau sans tache, symbole du Bon Pasteur qui s'immobilité pour ses brebis "Ecce Agnus Dei".
- 7° Le saint reproche au roi Hérode sa mauvaise conduite
- 8° Il est conduit en prison
- 9° Hérodiade, assise près d'Hérode, en obtient la tête de Jean-Baptiste, pendant que danse Salomé
- 10° Le Saint est décapité (Décollation de St-Jean Baptiste)
- 11° Sa tête est présentée dans un bassin à Hérodiade
- 12° Son corps est déposé dans le tombeau".

- 1) Portrait de
l'Abbé AMICEL
auteur de ces
recherches.

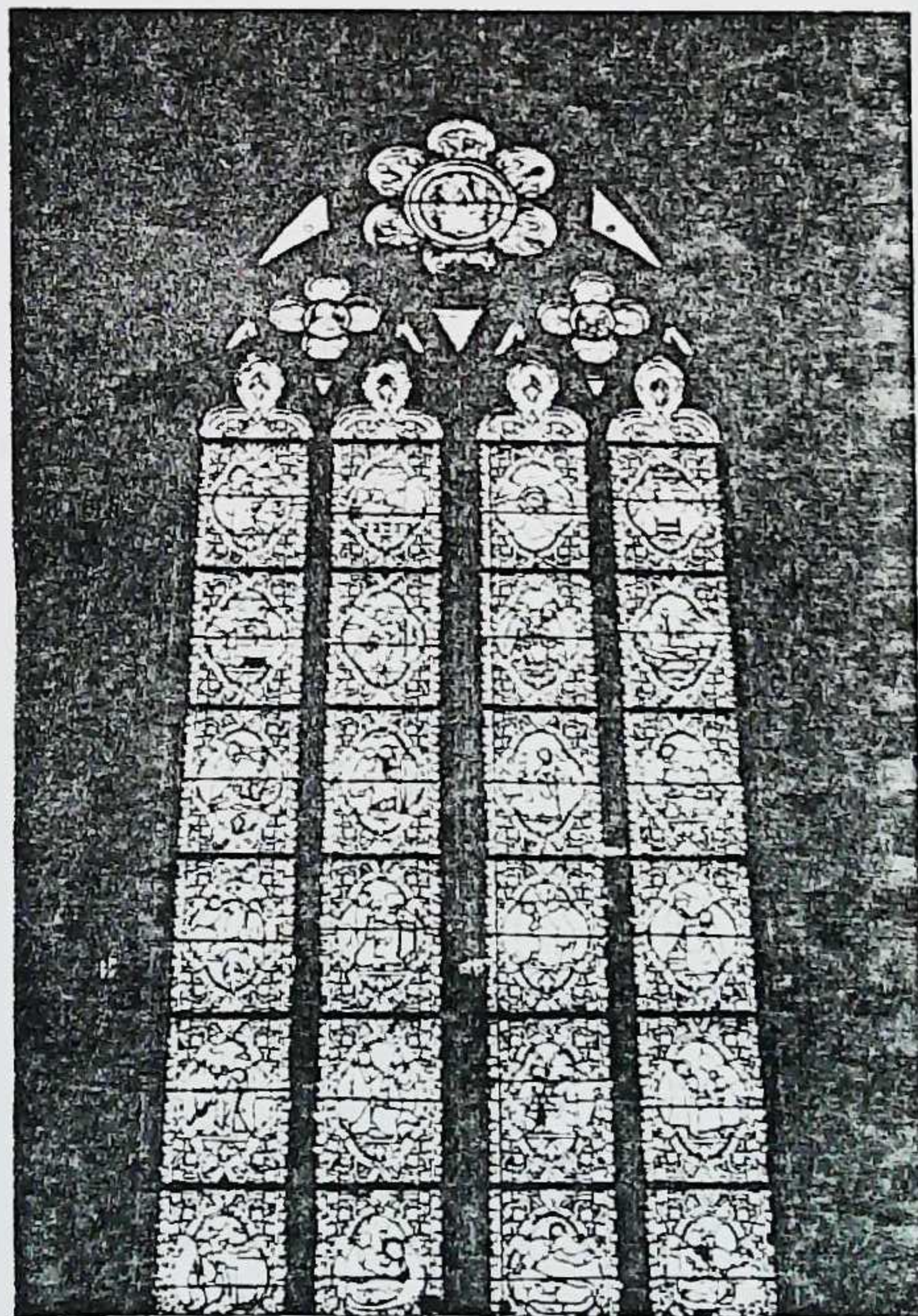
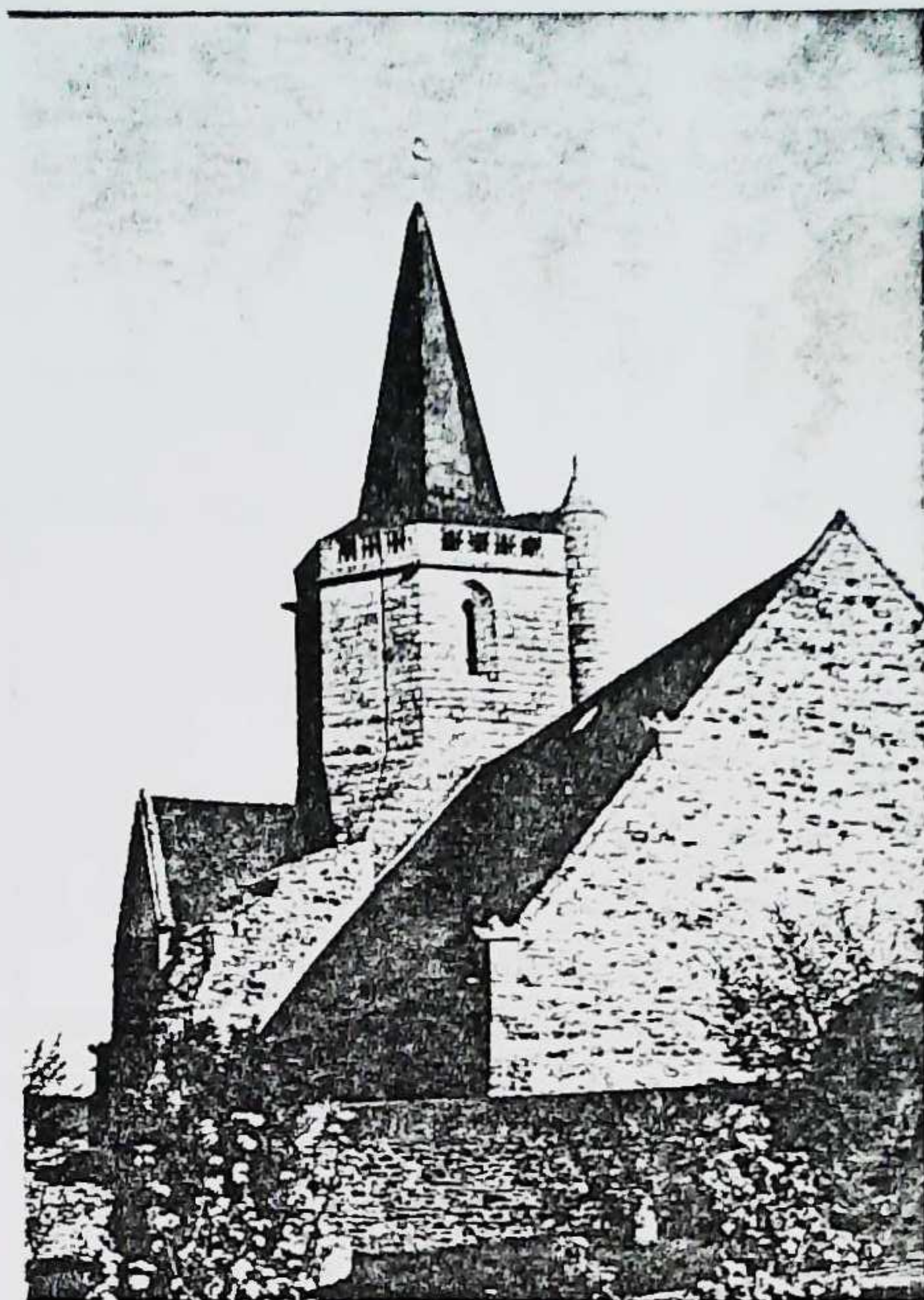


- 2) Eglise Saint-Jean-Baptiste
d' Hillion.

- 3) Chevet bas-côté sud.

Ecu aux armes des GUEGUEN.

- 4) Verrière du choeur
(voir pages 28 & 29).



Passons à la légende de Saint-Briec :

- 1° Eldrude, mère de St-Briec, reçoit dans son sommeil la visite de l'Ange
- 2° Naissance de St-Briec
- 3° St-Briec va se prosterner aux pieds de Saint-Germain et le conjure de le recevoir au nombre de ses disciples
- 4° Il porte à ses compagnons la cruche miraculeuse que le ciel lui avait envoyée, quand il eut donné aux lépreux la sienne, le seul objet dont il pût se défaire
- 5° Il délivre un jeune homme du diable "qui le malmenait fort" nous dit Albert Le Grand.
- 6° Il reçoit les ordres sacrés
- 7° Il est entouré de pauvres à qui il distribue tout ce qu'il possède
- 8° Il construit son église et son monastère
- 9° Il est sacré évêque
- 10° Il meurt au milieu de ses Moines
- 11° Son âme s'élève au ciel sous les deux formes où elle apparut à Marconus et à Simonus : d'une part c'est une colombe qu'emportent respectueusement quatre aigles éblouissants de lumière
- 12° De l'autre, c'est une petite forme humaine élevée le long d'une échelle merveilleuse par une troupe d'AngeS chantant un Mottet mélodieux, suivant le Dominicain de Morlaix".

Voilà l'explication de cette magnifique verrière. Il est à regretter que le peintre n'ait pas signalé dans l'un de ses tableaux, l'entrevue de St-Briec et du Comte Rigwall à Hillion.

Le Testament du Comte Rigwall

Nous avons laissé le Comte Rigwall mourant à Lis-Hélien. Avant de mourir, Rigwall légua à St-Brieuc le pays de Hillion. Les termes de cette donation sont à noter :

"Au saint homme Bricc, à ses moines et à son monastère, Rigwall donna à perpétuité son propre manoir, avec toute sa colonie et le plou tout entier qui en dépendait".

Le manoir (domus propria) c'est Lis-Hélien ; mais toute la colonie, tout le plou sur lequel cette colonie était établie, c'était à la fois Hélien ou Hillion dépendant de Lis-Hélien et l'autre partie de ce vaste plou comprise entre l'Urne et le Couët.

.."Elle est vieille et touchante -ajoute Monsieur de la Villerabel- cette origine de la juridiction temporelle du Régaire de nos évêques, désormais pasteur et Seigneurs d'une cité née à l'abri de leur houlette et qui vivra en paix pendant des siècles entre les feux croisés de la forteresse Ducale de Cesson et le Donjon de la Roche-Suhart au Penthievre, éternels compétiteurs des Ducs de Bretagne, leurs aînés et suzerains".

Par suite de cette donation, la paroisse d'Hillion dépendit (jusqu'à la Révolution) directement de l'Evêque de St-Brieuc. Le Recteur d'Hillion n'était que le Vicaire du Chapitre de la Cathédrale dans cette paroisse : c'était l'Evêque de St-Brieuc qui était le premier recteur d'Hillion.

Rapports d'Hillion avec le Chapitre et l'Evêque de St-Briec

résultant de la donation de Rigwall

(Extraits de Geslin de Bourgogne et Barthélémy, anciens évêchés)

1° (Page 107, tome II)

"La juridiction de Régaire (c'est-à-dire la juridiction temporelle des Evêques) s'étendait sur tout le territoire entre les petites rivières de l'Urne (Yffiniac) et du Gouët (St-Briec), qui débouchent dans la baie de Saint-Briec. Elle embrassait aussi le Haut-Cesson, des villages et des maisons isolées dans Plédran, Hillion.. etc, toutes choses qui avaient sans doute fait autrefois partie des domaines épiscopaux".

2° (Page 305, Tome II)

"Nous avons épuisé le premier membre des Regaires.. quant à certaines parties qui ont pu être détachées de la Mense épiscopale, bien longtemps avant les aliénations de la seconde moitié du XVI^e siècle, comme l'Eglise de Hillion, par exemple, nous ne nous y arrêterons pas..."

L'auteur ajoute en note :

"La jurisprudence ecclésiastique voulait que des Vicaires perpétuels fussent chargés d'administrer les paroisses qui appartenaient aux évêques, aux Chapitres, aux Abbayes ; on cherchait ainsi à éviter que les prêtres qui dirigeaient les bénéfices ou les paroisses fussent à la disposition des Commendataires. A Hillion - comme à Troguéry, à Brélévenez près de Tréguier - nous ne voyons que l'évêque qui ait pu être curé primitif. Il avait conservé les dîmes. Au reste, il faut remarquer que la possession de l'Eglise et celle du Régaire était fort différente!"

3° (Tome I, pages LVI - LXII)

"En érigeant l'Abbaye de St-Briec en évêché, le roi Nominoë comprit d'abord nécessairement dans le Diocèse les possessions qu'avait déjà le Monastère.. Nous en trouvons la trace dans ces Vicairies Perpétuelles telles que celles d'Hillion, où Rhigall se serait, dit-on, retiré au lieu de Coz-Craou ou Vieille Etable".

Tout ceci pour montrer que, jusqu'à la Révolution, c'était l'Evêque de St-Brieuc qui était le recteur d'Hillion. Le prêtre qui habitait Hillion et qui était chargé d'administrer la paroisse, n'était que le Vicaire de l'Evêque de St-Brieuc.

D'après le récit que nous avons vu précédemment, le Comte Rigwall mourut donc à Lycélion.. Tel n'est pas l'avis de tout le monde. Quelques uns prétendent qu'il mourut dans notre bourg, aux Chauchix, et que c'est là que St-Brieuc vint l'administrer. Voilà pourquoi, au dessus de la porte d'entrée de ce vieux manoir des Chauchix, vous pouvez apercevoir une petite statue de St-Brieuc, placée là il y a quelques années pour perpétuer le souvenir de cette tradition.

Ce qui tiendrait à faire croire que Rigwall est mort aux Chauchix, c'est qu'on a découvert non loin de là, au Tertre au Gué vers 1890, un cercueil qui pouvait très bien être celui de Rhigall; On sait qu'à cette époque les grands seigneurs aimaient à se faire enterrer sous les voûtes afin que les passants, en foulant aux pieds leur cercueil, récitassent une prière à leur intention. Or, il devait y avoir une route qui conduisait du Crapont à la Grève, pour passer la "filière" ou le "gué". Toujours est-il que, l'ancien propriétaire du Tertre au Gué, Monsieur Gouyet, en creusant un jour dans son jardin, mit à découvert un cercueil en plomb bien conservé, datant du VI^e siècle au dedans duquel on trouva une boucle de ceinture, une petite épée et deux fioles en verre ayant probablement contenu des parfums.

Etait-ce le cercueil du Comte Rhigall ?

On ne l'a jamais su ! En tout cas, certainement que si le Comte Rhigall avait sa cour et son palais à Lycélion, il avait une maison de campagne aux Chauchix, autour de laquelle s'était formé un petit bourg (notre bourg actuel) occupé par ses domestiques et par ses serfs.

Au sujet de ce cercueil découvert, nous sommes heureux de reproduire ici, à ce sujet, un article de Monsieur de la Goublaye de Ménorval, qui a paru en 1895, dans le Bulletin de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord (p. 204-207):

..."Quand on traverse -dit-il- la baie d'Yffiniac à marée basse, pour se rendre de la Grève des Courses à Hillion, on aperçoit à six ou sept cents mètres à gauche de ce dernier bourg, un petit Chalet sur une hauteur et éloigné d'une centaine de mètres du rivage : c'est le Tertre au Gué.

C'est dans le jardin de cette habitation, sur un tertre, que fut trouvé, il y a quelques années un cercueil en plomb renfermant des ossements et des débris de vases en verre... Le propriétaire se garda bien de parler de sa découverte à qui que ce soit, craignant le bruit et les intrus ; il rapporta chez lui les morceaux de verre, creusa avec l'aide de sa soeur, un trou où il enterra de nouveau le cercueil, réunit les ossements dans une petite boîte qu'il cacha sous un tas de pierres où, malgré toutes nos recherches, elle est restée introuvable.

Toutefois, il rédigea quelques notes, qui nous ont été d'un précieux secours, et feuilletant l'Histoire des Romains de Duruy, il arriva à la conviction que le cercueil et son mobilier appartenaient à l'époque gallo-romaine.

A la mort du propriétaire, survenue il y a peu de mois (en 1895), des remaniements de terrains ont fait retrouver le cercueil ; et Monsieur Gouyet qui a hérité du chalet, a bien voulu nous donner, avec la plus grande complaisance tous les renseignements et facilités qui pouvaient nous aider dans notre travail.

Le cercueil, lorsqu'il a été trouvé pour la première fois, était au sommet d'une butte naturelle de la hauteur et de la forme d'un grand tumulus, située à 300 mètres à peine de débris assez importants d'une construction romaine qu'on aperçoit sur le bord de la grève (près de la propriété de Monsieur de Bélizal).

La fosse creusée dans la roche avait 3 mètres de longueur, 1,40 et 1,50 m de profondeur et la bière 1,80 m de long et 0,52 m de large. La tête se trouvait exactement à l'Ouest : l'orientation était donc celle de la plupart des sépultures gallo-romaines à inhumation.

On ne remarquait aucune soudure : la feuille de plomb du couvercle, plus large que la bière était posée dessus. L'excédent de largeur étant simplement rabattu sur les parois. Une seconde chasse en bois devait la renfermer mais il n'en restait presque plus de débris..."

Dans la fosse, en dehors du cercueil, il y avait 3 objets identiques en fer (un à chaque bout et le troisième sur l'un des côtés) d'une longueur de 0,14 m qui peuvent avoir été des poignées fixées à l'enveloppe du bois.

A l'ouverture, le cercueil apparaissait plein de terre, soit qu'il en ait été rempli avant que le couvercle ne fût posé, soit plutôt que l'affaissement du couvercle et des parois n'ait permis à la terre d'y pénétrer ; il nous semble que, si nous devions adopter la première hypothèse, les vases de verre n'eussent pas été brisés comme ils le sont.

Il ne restait du squelette que la partie supérieure du crâne, le tibia, le fémur, et le péroné de la jambe gauche, une partie du bassin du même côté et un petit nombre d'autres os.

Dans les angles du cercueil, à droite et à gauche de la tête, il y avait deux vases en verre brisés.

Vers le milieu, un autre vase en terre intact de forme différente et beaucoup plus petit, semblable à ceux que nous avons vus dans les catacombes de Rome et qui contenait, dit-on, le sang des martyrs. Cette ampoule, appelée aussi fiole lacrymatoire, à cause de sa forme, a de 7 à 8 cm de hauteur, elle rappelle assez bien les ballons dont se servent les Chimistes. On la trouve communément dans les sépultures romaines, plutôt du Bas que du Haut-Empire. Elle est considérée, de même qu'en général toutes les fioles en verre, comme caractéristiques du Paganisme. On a constaté que les chrétiens préféraient placer dans leurs sarcophages des objets en terre.

Les grandes fioles qui se trouvaient de chaque côté de la tête du squelette, appartiennent à la forme barillet, qui a été rencontrée principalement en Normandie. Le goulot en est étroit, garni d'une seule anse large et canelée.

Les cercles du tour, en relief dans l'un des vases, sont au nombre de sept à une extrémité et de cinq au moins à l'autre (les cassures empêchant de compter exactement), le diamètre est de 10 cm.

L'autre vase est semblable mais plus petit. Dans l'un ni dans l'autre aucun nom de verrier ne se lit sur le fond. Aucune pièce de monnaie n'ayant été non plus rencontrée, nous ne pouvons fixer avec certitude le siècle de la sépulture, aucun élément ne peut y suppléer :

Les uns ont dit que ce cercueil appartenait au Comte Rhigall mort au VI^e siècle; d'autres, avec plus de probabilités, ont dit qu'il devait remonter à une époque plus lointaine, au III^e siècle, et appartenir à un Chef romain.

En effet, --continue Monsieur de Ménéval -- on a rencontré des cercueils de plomb à partir du II^e siècle de notre ère; les vases de verre en forme de barillet appartiennent principalement aux II^e et III^e siècles. Enfin au IV^e siècle, le mode de sépulture par inhumation (dans la terre) avait complètement remplacé l'ancien mode d'incinération (par le feu) tandis qu'au II^e siècle et surtout au III^e siècle, les deux modes ont co-existés ; l'incinération étant déjà devenue rare au III^e siècle.

Rien de bien précis à tirer de la place des vases à côté de la tête du squelette, sinon que c'est la place ordinaire au III^e siècle, tandis qu'au siècle suivant, les fioles et autres vases étaient placés aux pieds et souvent renfermés dans un coffret.

De toutes ces données, et en rapprochant les probabilités, il nous a semblé que le cercueil d'Hillion devait appartenir à la fin du III^e siècle et nous ne pouvons nous empêcher de croire que le cadavre était celui d'un habitant de la construction romaine qui se trouvait à 300 mètres à peine de la sépulture (à la grève).

Nous ajouterons que souvent à Hillion on a trouvé des monnaies romaines et que, deux voies romaines au III^e siècle traversaient cette paroisse. Même Monsieur Kerviler cherchait le passage de la voie romaine qui va de Lamballe à St-Brieuc, ou à la Tour de Cesson à travers la baie d'Yffiniac à moins de 400 m de notre sépulture (le chemin qui va du bourg d'Hillion à la Grève des Courses).

Bien que nous ne partagions pas cette opinion et que nous placions cette voie romaine plus dans le Sud de la Baie (entre le village de Lis-Hélion, l'endroit appelé dès 1395 le Gué au Comté (au Comte Rigwall) et le port Brahat où aborda St-Fracan), nous ne constatons pas moins que les Bords de la Baie d'Yffiniac furent très peuplés à l'époque romaine, et nous nous étonnons qu'aucune autre sépulture de ce temps n'y ait encore été découverte.. A notre connaissance, le cercueil en plomb d'Hillion est le seul jusqu'à ce jour, non seulement aux environs de St-Brieuc, mais encore dans la plus grande partie des Côtes-du-Nord.

ETYMOLOGIE D'HILLION
D'OU VIENT LE MOT HILLION

D'après tous les auteurs (Ogée, Habasque, la chronique briochine, etc...) Hillion s'appelait autrefois "VETUS STABULUM", mot latin qui signifie "Vieille Etable", "Vieille Ecurie".

Déric prétend que c'est du château de Lis-Hélion (château du Comte de Rhigall) que la commune a tiré son nom d'Hillion, mais cette assertion, il ne l'appuie ni sur le raisonnement, ni sur l'autorité.

Si l'on en croit Monsieur de Kerdanet, ce château se serait appelé au contraire "COZ-CRAOU", mot qui, en breton, a la signification du latin "Vetus Stabulum". Mais, pourquoi n'a-t-il pas indiqué la source où il a puisé ce fait ?

On en eût pu induire que le Celtique (le breton) aurait été parlé dans la Commune d'Hillion à l'époque où St-Brieuc aborda dans l'Armorique - ce qui, au reste, est pour nous un point hors de doute.

Voilà ce que dit Habasque dans ses Notions Historiques sur le littoral des Côtes-du-Nord, Tome II, p. 432.

Écoutons maintenant le Dictionnaire d'Ogée :

"Selon la Chronique de St-Brieuc, l'ancien nom d'Hillion était "VETUS STABULUM" ou "Vieille Etable". On s'est perdu en conjectures sur l'interprétation de ces mots, mais il nous semble qu'il y a ici une de ces confusions de mots produites par la traduction du breton en latin, et réciproquement. Monsieur de Kerdanet veut que l'ancien château d'Hillion se soit nommé "COZ-CRAOU", ce qui signifie aussi littéralement "Vieille Etable".

Pour une demeure royale, ajoute Miorcec de Kerdanet, ce n'était pas un beau nom ! C'était pourtant le manoir de plaisance du fameux Rigwall ou Rivalon, prince de la Domnonée". Mais ajoute Ogée, lequel du breton ou du latin est la traduction ? C'est chose difficile à décider. Du reste, Hillion est près d'Etables et, s'il y a eu entre ces deux points une migration quelconque, il est très possible que l'un des deux bourgs ait pris le nom de Vieille Etable. Mais là encore restent toutes les

incertitudes sur le nom qui a été le primitif.

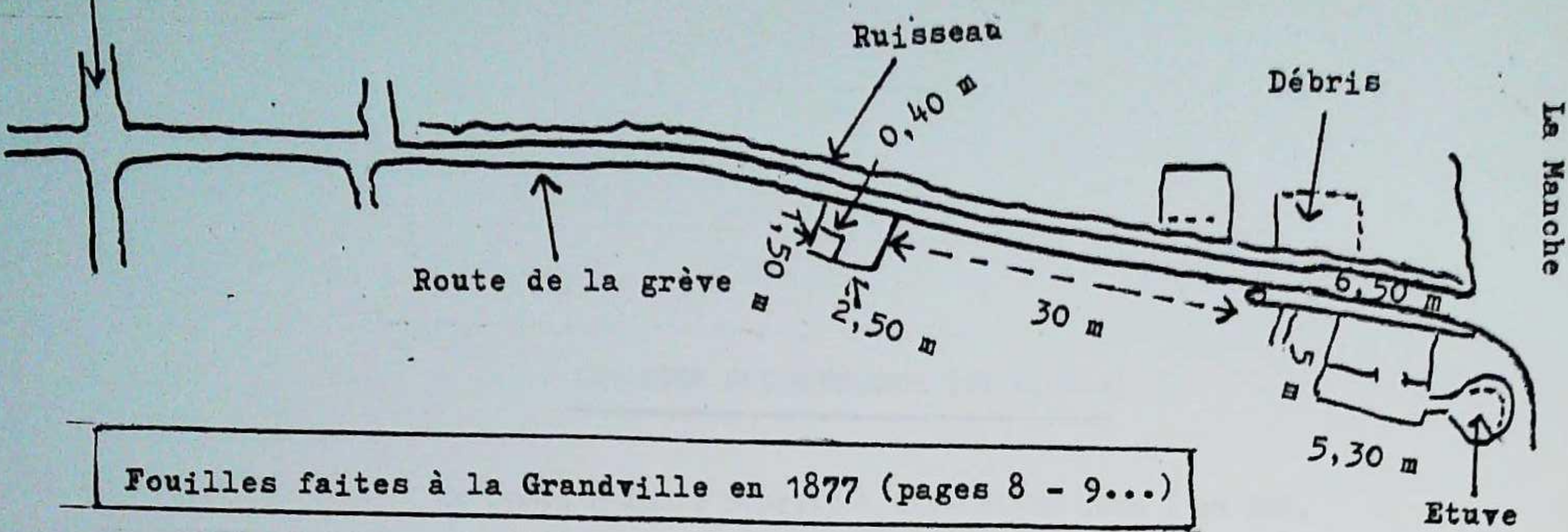
Quoiqu'il en soit de son nom, Hillion avait de belles armoiries (écu rouge traversé par une bande d'argent) armoiries que Monsieur Charles Campion, ancien adjoint, a vues, en 1858, à St-Brieuc, à côté de celles de Plédran, lors du passage de Napoléon III. Or, nous avons trouvé dans Jules Janin (la Bretagne p;238), que les armes d'Yves Charruel (un des chevaliers du Combat des Trente) étaient exactement les mêmes que celles d'Hillion. D'où était Y. Charruel ? Nous n'en savons rien. Peut-être était-il d'Hillion! Dans ce cas, ce serait une gloire de plus à ajouter aux pages de l'Histoire d'Hillion..

D'autre part, voici un essai de l'étymologie d'Hillion qui nous a été communiqué par un savant archiviste :

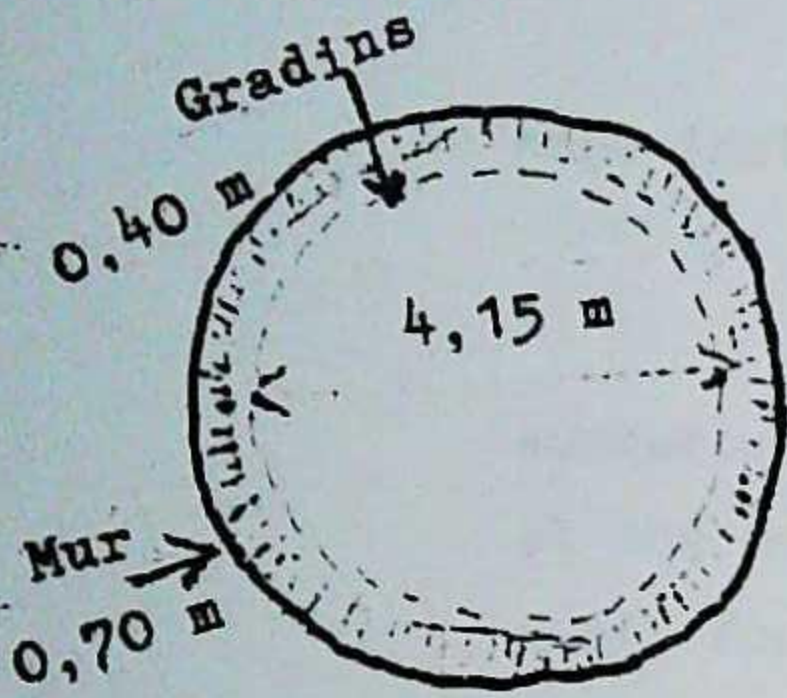
Hillion viendrait de Lis-Hillion. Lis ou Lez en breton veut dire Cour. Ilio ou Elio veut dire lierre, plante qui rampe et monte contre les murs... Iliôen veut dire, : un seul pied de lierre.

Vetus Stabulum serait devenu Lisilion et Lisilion ou Lesilion serait la Cour du lierre et aurait remplacé l'ancienne résidence de Rigual qui s'appelait bien "le champ du Rouvre" (du chêne rouvre), que le chef du plou avait cédé à St-Brieuc. Le nom de Lis-Héliion serait resté à l'ancien emplacement où était la Cour du Chef, et la paroisse aurait pris postérieurement le nom de Iliô, Eliô ou Iliôen : Hillion.

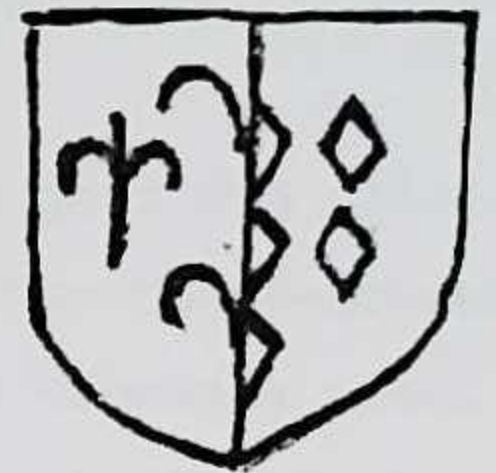
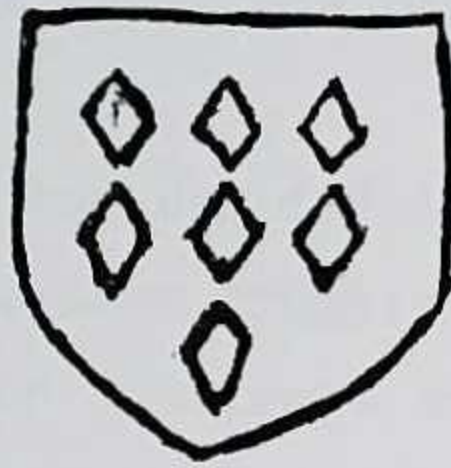
Route de Morieux



Fouilles faites à la Grandville en 1877 (pages 8 - 9...)

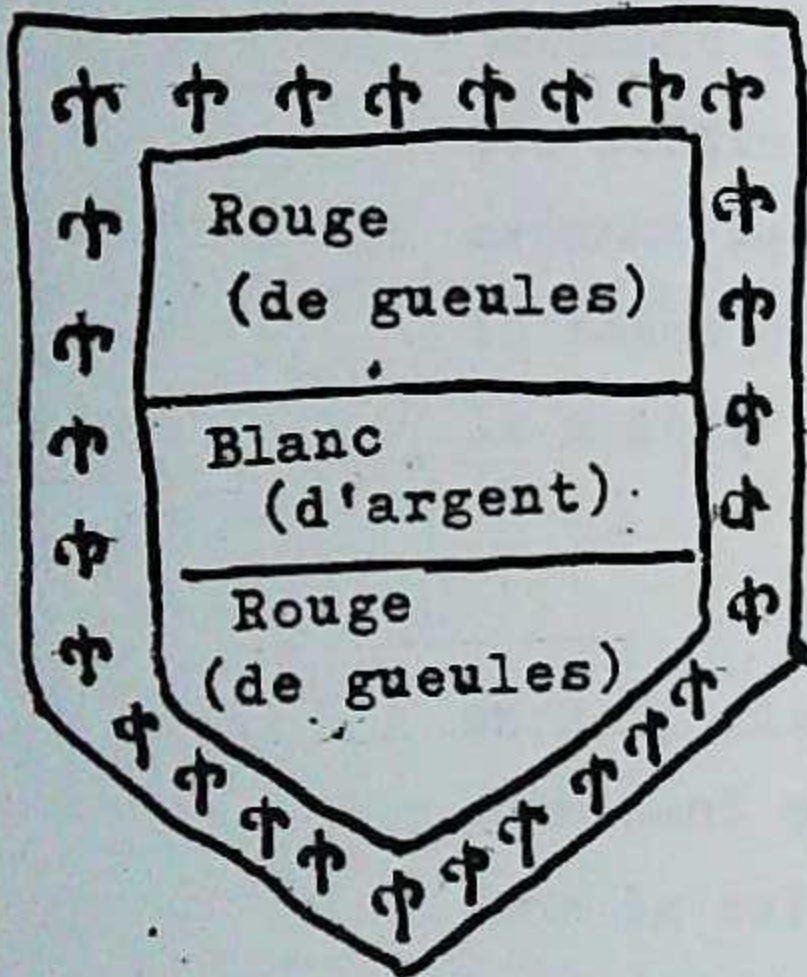


page 13



Ecussons qui se trouvent sur la Vieille-Croix (page 43)

Armoiries d'Hillion

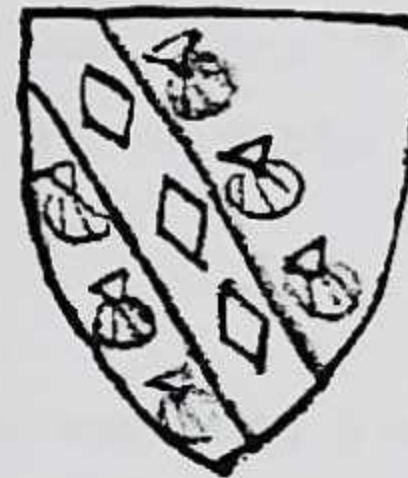


(page 38)

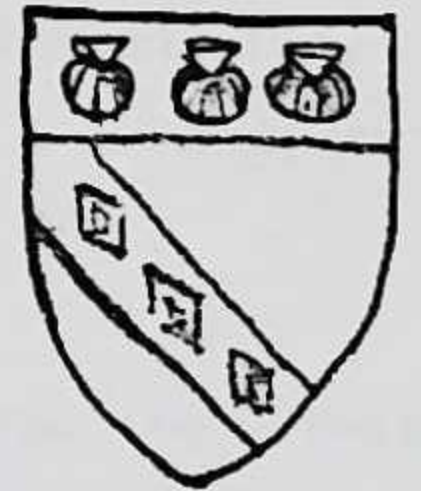
Sceau de 1275



Sceau de 1276

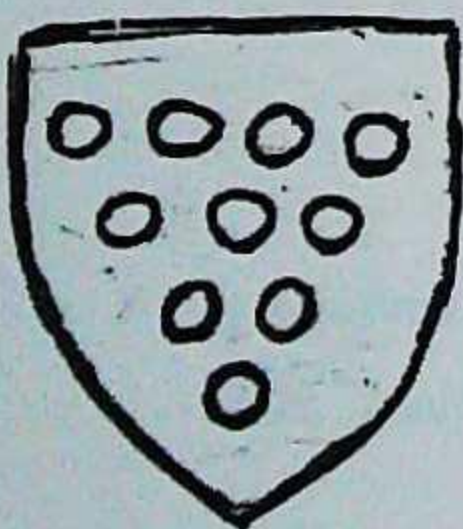


Sceau de 1381



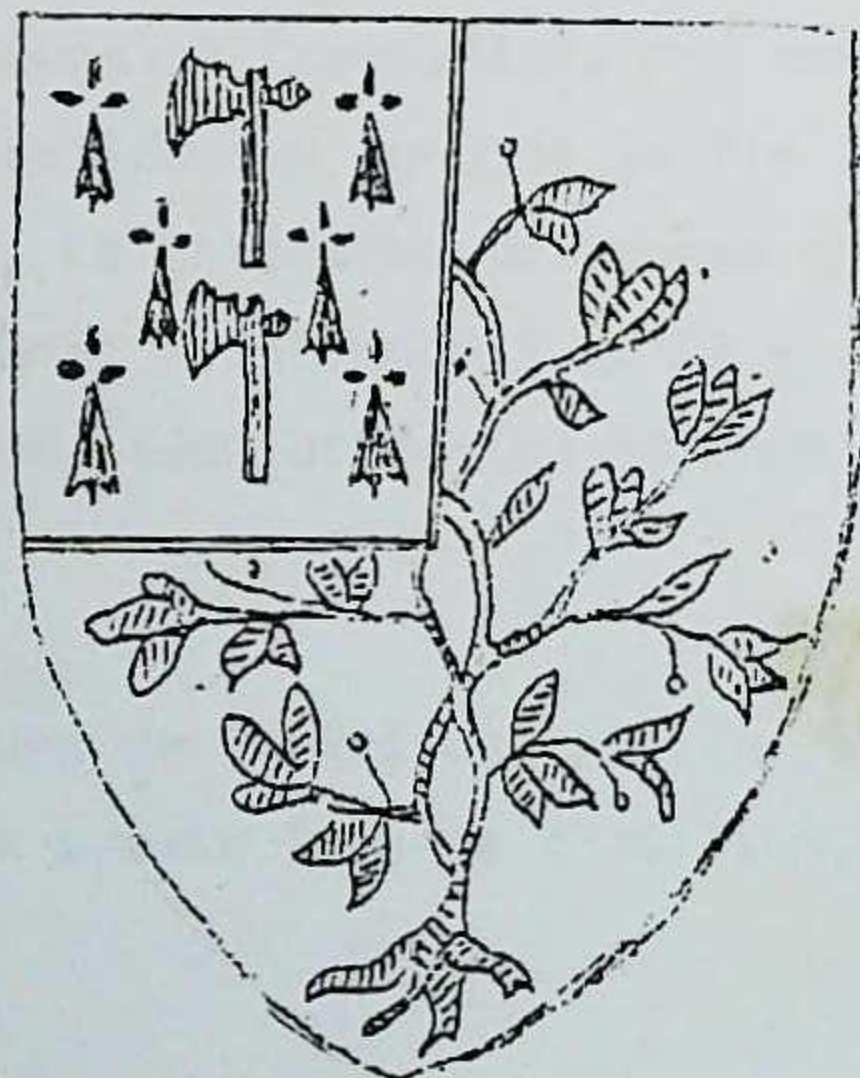
Voir page 44

Armoiries des De Rieux



(page 68)

Armes des Guéguen



(pages 66 & 67)

INVASION DES NORMANDS (9^e siècle)

Le comte Rhigall mourait à Lis-Hélien vers l'an 500.

Que devint Hillion après sa mort ?

Quelques siècles - 3 siècles - s'écoulèrent dans une paix que nous invite à goûter le silence des vieilles chroniques...

Cependant, du haut des falaises, on aperçut un jour des voiles suspectes. Un bruit d'invasion troubla le pays ; les moines de St-Brieuc et les habitants d'Hillion apprirent avec effroi que les Normands après avoir épuisé les pays riches par les pillages incessants, se jetaient en foule sur les rivages de la Bretagne Armoricaïne qu'ils avaient déjà inquiétés. Leur terreur était légitime.. Ces hommes, dont la vue avait assombri les derniers jours de Charlemagne, ne respectaient rien ; ils jetaient au vent les reliques des saints, ils aimaient à verser le sang des prêtres, faisaient coucher leurs chevaux dans les églises. Quand ils avaient ravagé une terre chrétienne : "Nous avons chanté, disaient-ils, la messe des lances, elle a commencé de grand matin et elle a duré jusqu'à la nuit".

Sous les derniers Carolingiens surtout, les Normands s'enhardirent en 843, ils brûlaient Rouen et pillaient Nantes, Saintes et Bordeaux. Cheminant gaiement sur la "route des cygnes", ces pirates débarquèrent dans la baie d'Yffiniac et ne tardèrent pas à s'emparer du territoire de la Vallée Double (St-Brieuc) , depuis le Gouët jusqu'au bord de l'Urne (Yffiniac) et du Gouessant (Lamballe), par conséquent du pays d'Hillion. Ils s'y établirent solidement pendant la fin du IX^e siècle et le commencement du X^e siècle. Le Chronicon Briocense nous rappelle qu'Alain Barbe-Torte, Duc de Bretagne, ayant appris qu'il y avait près de St-Brieuc une troupe de ces pirates, résolut de los en chasser, à son retour d'Angleterre vers 937.

Les reliques de St-Brieuc, portées à Angers échappèrent aux rapines des Normands ; mais le pays d'Hillion, d'Yffiniac et de Languieux fut ravagé par eux.

Alain Barbe-Torte écrasa, dit-on, ces pirates dans les grèves de Languieux, et en débarrassa le pays. Les survivants s'en allèrent ravager l'Abbaye de Léhon, auprès de Dinan, et les rives de la Rance..

Alain Barbe-Torte ayant écrasé les Normands à Languieux, Plourivo et à Nantes s'occupa de relever les ruines qu'ils avaient faites. Il restaura les églises et les monastères, et pour permettre aux cultivateurs de défricher convenablement le pays, il prit une mesure générale pour la Bretagne : il affranchit tous les serfs en l'an 950.

Pour repeupler le pays, Alain Barbe-Torte promit même des terres et la liberté aux habitants de l'Anjou ou de la France, qui viendraient s'établir en Bretagne.

Dès ce moment-là, les Bretons bretonnants reculèrent du côté de Brest, laissant aux Français, la partie dont ils ne voulaient plus. Avec eux, la langue bretonne recula et perdit du terrain. C'est ainsi qu'à Hillion, avant l'an 1000, on parlait Breton, comme dans la Bretagne d'ailleurs ; les noms de nos villages indiquent une origine bretonne : Kar-Beron, Ker-Saint, Kar-Bihen, Kar-Mouhen, Kar-men, Kar-Suga, Kar-quitté, l'Hermet (ar-mor, la mer) etc.. A partir de l'an 1000 c'est le français qui est parlé.

C'est à ce moment, vers 1080, que l'on voit apparaître, pour la première fois, le mot "paroisse" : les habitants s'unissent entre eux pour former une paroisse et bientôt une Commune.

En 1096, commencent les Croisades, pour délivrer les Saints Lieux. Y eut-il des habitants des seigneurs d'Hillion à y prendre part ? Il faut le croire, les habitants d'Hillion ayant toujours été très pieux. Peut-être même est-ce de cette époque que datent les reliques de la Vraie Croix et de Saint-Jean-Baptiste, que l'église d'Hillion a le bonheur de posséder et qui auraient été rapportées de Jérusalem par les Croisés..

SITUATION POLITIQUE D'HILLION DU X^e SIÈCLE A 1789

Quelle était la situation politique d'Hillion avant la Révolution de 1789 ?

Au point de vue ecclésiastique, Hillion dépendait du Régaire (domaine temporel de l'évêque de St-Brieuc). Au point de vue administratif, Hillion dépendait du Comté de Penthièvre (Lamballe), lequel dépendait à son tour du Duché de Bretagne (capitale Rennes)

Le Comté de Penthièvre allait du Gouët (rivière de St-Brieuc) à l'Arguonon (rivière de Jugon, Plancoët, le Guildo). Il comprenait 4 châtelainies : la Châtellenie de Lamballe, la Châtellenie de Jugon, la Châtellenie de Moncontour, la Châtellenie de Cesson.

La Châtellenie de Lamballe comprenait 49 paroisses ou trèves, savoir : les paroisses Notre-Dame et St-Jean de Lamballe, St-Martin, Maroué, Andel, Coetmieux, Landéhen, La Malhoure, Noyal, Trégomar, Saint-Rieul, Quintenic, Saint-Aaron, Meslin, Morieux, Hillion, Planguenoual, St-Alban, Pleneuf, Erquy, Plurien, Plehérel, Plévenon, Pléboullie, La Bouillie, Hénansal, Hénanbihen, St-Denoual, Ruca, St-Germain (Matignon), St-Cast, St-Potan, Ploubalay, Trégon, Pleurtuit, Corseul, Bourseul, St-Lourmel, Plancoët, Pléven, St-Enogat (Dinard) Trigavou, Lancieux, Languenan, Landébia, Plédélia, Plestan, Pluduno, St-Glen. Yffiniac, Pommeret et Trégenêtre dépendaient de Moncontour.

Les habitants de toutes les paroisses ci-dessus par conséquent d'Hillion avaient droit de refuge à Lamballe qui était l'une des plus puissantes forteresses depuis la mer jusqu'à Rennes. Ils s'y réfugiaient avec leurs biens en temps de guerre ou lorsque les Corsaires, les pirates menaçaient de ravager les côtes. En échange de la sécurité qu'ils trouvaient à Lamballe, tous les hommes valides d'Hillion et des autres paroisses devaient, à tout de rôle, faire le guet (sous peine de dix sous d'amende

par an) ou monter la garde au château de Lamballe, et concourir ainsi avec la garnison à la défense du Château et de la ville. C'était le Service Militaire de ce temps-là.

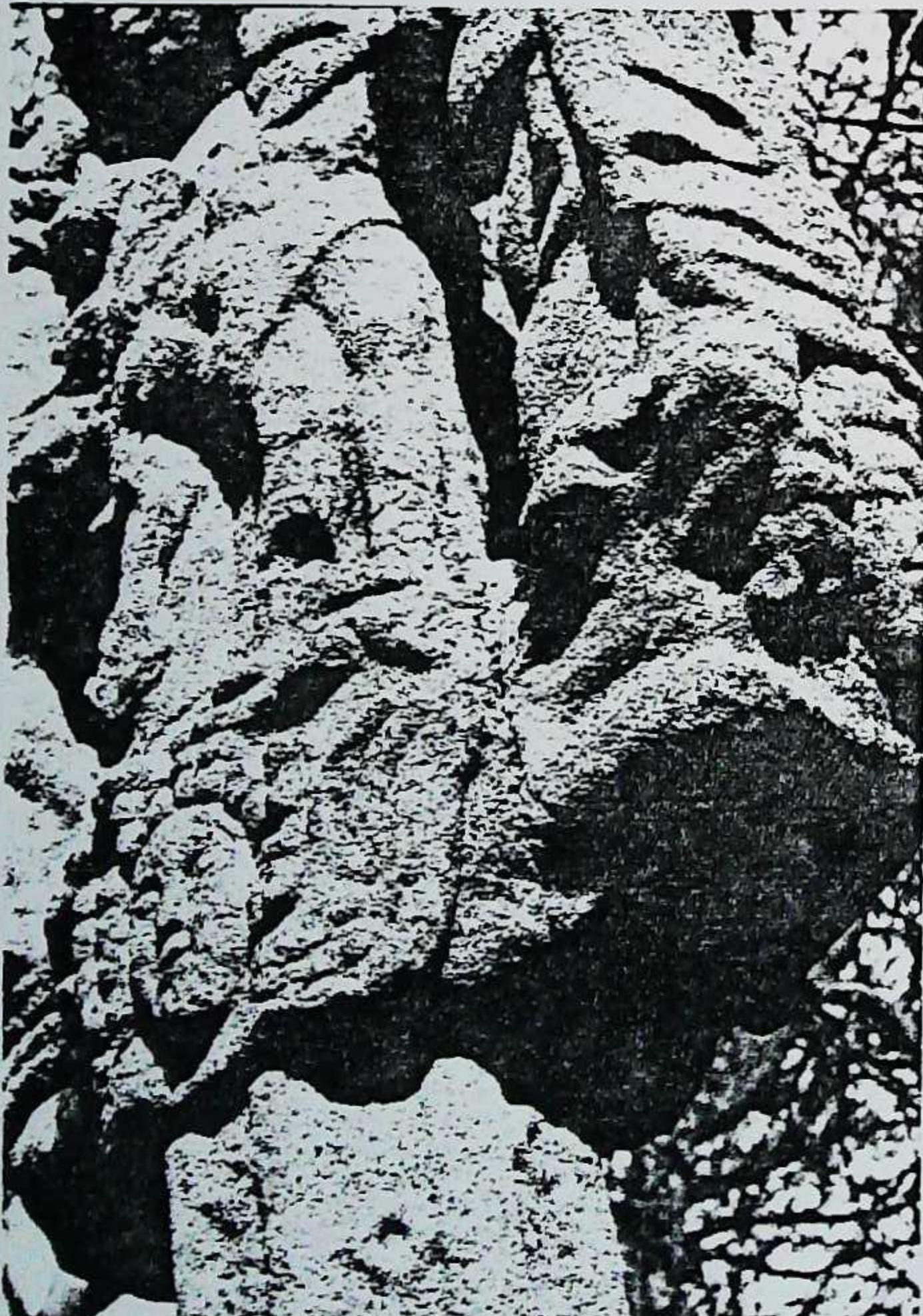
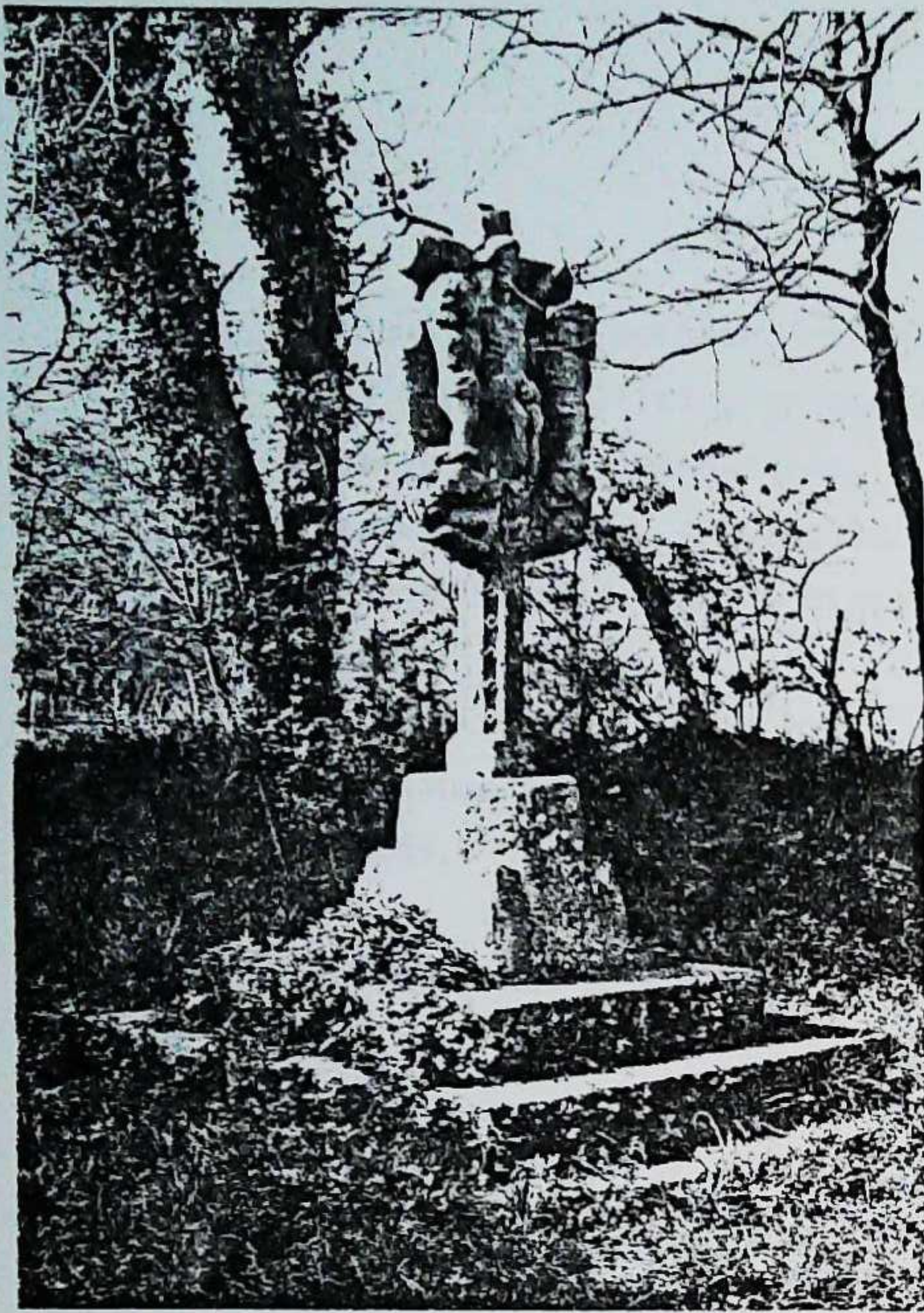
HILLION AU XIIÈ SIECLE : LES MOINES

Au XIIè siècle, le sol de la Bretagne commença à se couvrir de Monastères et d'Abbayes. Les Moines appelés par les Seigneurs, aidèrent beaucoup les paysans à cultiver, à planter, à labourer, à défricher la terre. Ils firent ce que font actuellement les Trappistes à Thymadeuc en Morbihan, à Staouëli en Algérie et au Canada ; ils firent ce qu'ils font partout où ils s'établissent : à la place des forêts, des landes ou des marécages, ils créèrent, à force de travail persévérant, des terres désormais labourables.

Des moines durent s'établir à Hillion de bonne heure. Où ? Nous n'en savons trop rien. Certains disent qu'ils avaient leur grenier d'abondance à la Tour du Fa, dans la maison Campion, et que c'est là qu'ils ramassaient leurs grains et leurs céréales.

D'autres se seraient établis à Crémur, et, profitant des richesses que leur laissait la mer, ils auraient fondé un port et une pêcherie au Port de Crémur. C'étaient des Augustins, dépendant de l'Abbaye de Boquen, en Langourla. Le souvenir en est resté dans le pays, puisque le passage sur le Gouessant, qui va de Crémur à Morieux par St-Maurice s'appelle le Pont - aux - Moines.

Les Templiers ont du également s'établir à Hillion, peut-être même à Crémur, avant les Augustins. L'un des principaux patrons des Templiers était St-Maurice. Or, à quelques pas de Crémur, n'y a-t-il pas la Chapelle de St-Maurice ? Ce qu'il y a de certain, c'est que les Templiers s'établirent en Bretagne en 1141 et l'histoire nous dit qu'Alain II, Duc de Rohan, qui vivait de 1120 à 1180, leur fit beaucoup de donations. Or, nous avons



La Vieille-Croix (page 43)

Monument historique classé en
1951.

- 1) Notre Seigneur crucifié
entre 2 larrons.
- 2) Descente de croix :
Jésus dans les bras de
Marie, entouré de Marie-
Madeleine et de Saint-Jean.
- 3) Détail de la Vieille-Croix.

remarqué sur la poitrine des Angos qui soutiennent la Vieille Croix, près de la ferme de l'Isle, un écusson portant des armes exactement semblables à celles des Josselin-Rohan, qui sont : des gueules à 9 (alias 7) mâcles d'or. Les armes de la Vieille Croix ont précisément 7 mâcles ou petits losanges creusés dans la pierre.

Cette vieille croix daterait donc du XII^e ou XIII^e siècles, et il n'y aurait rien d'impossible que ce soient les Templiers qui l'aient sculptée..

Cette curieuse croix toute en pierre représente d'un côté Notre-Seigneur crucifié entre 2 larrons - de l'autre la descente de croix, Jésus reçu dans les bras de Marie, entourée de Marie-Madeleine et de Saint-Jean.

Cette croix a été abimée à la Révolution, particulièrement les figures de Notre-Seigneur et de la Sainte Vierge.

Elle se trouvait autrefois au haut du Chemin de Lermelou, qui débouche dans la route de Lycantois.

HILLION AU XIIIÈME SIÈCLE

A partir du XIII^{ème} siècle les notices sur Hillion prennent un caractère plus historique. Voici les principales qui nous sont fournies par l'Histoire :

En 1216, nous trouvons parmi les Seigneurs qui firent des donations aux Moines de l'Abbaye de Marmoutiers près de Tours, les noms suivants : Geoffroi et Olivier Tournemine etc.. et "Rollandus de Hillion" apud Lam baliem", c'est-à-dire : Rolland de Hillion, près de Lamballe (Dom Morice, Preuves, T.I. col.832)
Rolland de Hillion habitait la Porte-Urvoy.

En 1219; nous trouvons encore (dans Paul de Courcy, Armorial, T.IIp.29), Rolland d'Hillion faisant une fondation en faveur des Moines de Saint-Aubin des Bois en Plédéliac, où existaient des Augustins Trappistes.

En 1272, nouvelle apparition de Rolland de Hillion. Voici, en effet, ce que nous lisons (dans Dom Morice T.I Col.1009), parmi les extraits de quelques comptes-rendus au Duc-de-Bretagne, Jean Le Roux : "Die Jovis anté festum Sr Margareta 1272. ..Rollandus de Hillion" c'est-à-dire : "le jeudi avant la fête de Ste Marguerite en 1272, Rolland de Hillion s'est présenté devant le Duc Jean Le Roux pour rendre compte de son administration.

En janvier 1275, pour un changement de bail ou garde-noble en rachat, on trouve un sceau dont la bande est chargée de 3 choses qu'on n'a pu distinguer, et on lit sur la queue : Sigillum Rollandi di Hillion: Sceau de Rolland de Hillion".

La famille d'Hillion (dit Pol de Courcy II, 29) a un sceau qui "porte une bande chargée de trois mâcles et côtoyée de 6 coquilles" (sceau de 1276) ; ou autrement, : "trois coquilles, au chef chargé de 3 mâcles (sceau de 1381).

Les Seigneurs d'Hillion, qui étaient Seigneurs de la Porte Rouet ou de la Porte-Urvoy, en Hillion, étaient en même temps Seigneurs des Douves en Plénéo-Jugon, et Seigneurs de la Ville-Etienne et de la Porte

Rouët en St-Alban. Peut être est-ce du nom de Rolland d'Hillion que vient le nom du Pont-Rolland et du Moulin-Rolland.

En 1237, Hillion eût l'honneur de donner un évêque à St-Brieuc : Mgr Guillaume Guéguen qui fut chancelier de France et homme de grande érudition dit Habasque. Hillion donna naissance aussi à un autre Guillaume Guéguen, qui devint Abbé de Redon, Conseiller du Duc de Bretagne François II, Vice Chancelier de Bretagne, Président de la Chambre des Comptes, Confesseur du Roi et de la Reine, et enfin Evêque de Nantes. (mort en 1518)

Ces Guéguen devaient être natifs du Clos, car pendant plus de 300 ans, il y eut des Guéguen au Clos qui s'appelait même le Clos Guéguen et qui était une maison noble, avec moyenne justice. On peut encore remarquer au-dessus de la porte d'entrée de la ferme du Clos, un écusson soutenu par deux lions issants, surmontés d'un casque à panache, ou d'une mitre d'évêque (Guillaume Guéguen), et qui semble représenter sur le fond un calice. Malheureusement cet écusson, comme bien d'autres, a été rendu méconnaissable par les Barbares de la Révolution.

A propos de Guillaume Guéguen du Clos, voici ce que nous avons trouvé dans l'Abbé Tresvaux (Eglise de Bretagne p.318) :

"Guillaume Guéguen, natif de la paroisse d'Hillion, succède à Pierre de Vannes, dans les Catalogues. Son nom ne se trouve dans aucun acte. Il fit beaucoup de bien à sa cathédrale de St-Brieuc. Dupaz dit que ce prélat gouvernait l'Eglise de St-Brieuc en 1297 et 1298".

C'est vers ce même temps qu'eût lieu à Hillion un miracle célèbre : Le sieur de Tournemine s'en revenait de St-Brieuc à Hillion par la grève, la mer montait. Tournemine voulant passer quand même s'engagea dans la filière du côté de Jernuguen, endroit très dangereux. Le malheureux allait être englouti par la mer et par les sables mouvants, lorsqu'il fit un vœu à St-Yves de lui bâtir une chapelle s'il le tirait de ce mauvais pas. St-Yves l'exauça.. et Tournemine sauvé lui bâtit aussitôt une chapelle ; la chapelle St-Yves des Marais (Ce miracle a été consigné dans le procès de Canonisation de St-Yves, où Tournemine fit lui-même la déposition)

En 1319, nous trouvons (dans les Evêchés de Bretagne par Geslin de Bourgogne et Barthélémy, Tome II p.321 et dans Dom Morice, Preuves, Tome I, Col. 1286-89) une pièce qui concerne Hillion : c'est l'assiette de 200 livres de rente faite par Guy de Bretagne à Simon de Montboucher.. Guy de Bretagne avait été élevé et instruit par Simon de Montboucher. En reconnaissance "Jean de Bréhan, chevalier, et Jehan de Launay furent chargés par Guy de Bretagne, Seigneur de Penthievre Lamballe, de faire dans les paroisses de Hillion et de Pommeret, l'assiette de 200 livres de rente que Guy donnait à Simon de Montboucher "l'homme de clerc mémoire auquel il avait été confié, enfant, pour estre enseigné, gouverné et doctriné".

Dans cet acte, nous relevons les noms suivants :

- "La Ville finit ou Ville Finie
- L'Issilion ou Lissilion
- La Ville Desmée
- Carment
- Le Champ de l'Ourme ? L'Orme ?
- Les Courtils dou Boisgu d'Hillion ?
- Le Champ de Mauconseil sis au-dessus dou Pont-Neuf
- La Ville Polech ?
- La Ville Polion Ville Pellion
- La Ville Orein
- La Ville Aéru (?)
- La Terre à la Perche
- La Grant-Ville"

"Le sieur de Tournemine était Seigneur de la Hunaudaye(en Plédéliac, Diocèse de St-Brieuc), tombé avec son cheval dans une fondrière ès Grèves de Hillion, en manifesto danger de sa vie, ayant invoqué St-Yves, son cheval bondit hors, se sauva et luy aussi".

Saint-Yves, né en 1253, mort en 1303, fut canonisé en 1347. Le miracle de Tournemine se passait donc vers 1320 ou 1330.

HILLION PENDANT LA GUERRE DE 100 ANS

XIX^e SIECLE 1337 à 1453

En 1337, commençait la guerre de 100 ans entre la France et l'Angleterre ; et en 1341, une guerre de 23 ans entre Charles de Blois et Jean de Montfort, à propos de la succession de Bretagne. Au milieu des vicissitudes de ces guerres, Hillion eût d'autant plus à souffrir, que sa position sur les bords de la mer attirait les regards des partis contraires. Hélas ! Hillion fut vite pris par les Anglais, alliés à Jean de Montfort. C'est ainsi que, dès 1360, nous trouvons parmi les Comptes de Gilles de Wyngreworth, trésorier de Bretagne pour le roi d'Angleterre, de nombreuses rançons dues aux 3 places anglaises de Vannes, Bécherel et Ploërmel - et pour cette dernière, 8 paroisses, dont quelques unes situées jusque sur la Baie de St-Brieuc :

Merdrignac devait à Pâques 12.000 F

Ménéac: 15.000 F,

Plumieux : 14.000 F, Plémet idem,

Hillion : 11.000 F etc.. et encore ce n'était que la moitié ; à la Saint-Michel il en fallait autant, ou sinon, les paroisses étaient incendiées, détruites, saccagées ; les Anglais saisissaient d'abord les principaux habitants, leur mettaient les fers aux pieds et aux mains et les accablaient de mauvais traitements. C'était un vrai brigandage. Ce furent ces supplices qui donnèrent occasion au Combat des Trente, où Charruel et de la Villéon combattirent aux côtés de Beaumanoir.

CONSTRUCTION DE L'EGLISE XIV^e SIECLE

Les Anglais avons nous dit, possédaient Hillion. Aux preuves déjà données, nous pourrions nous ajouter une Lettre du Roi d'Angleterre, du 14 septembre 1355, ordonnant aux Capitaines de Bretagne d'obéir au Duc de Lancastre, nouvellement nommé lieutenant général. Rymer mentionne entre autre, des exemplaires de ces lettres adressées aux Capitaines de Sussenie, du Conquet, de Brest, de Concarneau, de Penmarch, de l'Isle de Batz et d'Yllion" (d'Hillion) (A. de la Borderie T.II, p.535). Hillion était donc commandé par un Capitaine anglais obéissant au Roi d'Angleterre.

Les Anglais bâtirent même une forteresse sur le territoire d'Hillion. En Haute-Bretagne -dit Monsieur de la Borderie-, les anglo-bretons n'avaient que quelques places, mais fortes, et dans des positions bien choisies pour gêner le parti adverse : au coeur même de l'apanage de Penthièvre, pour dominer la baie de St-Brieuc : Hillion, forteresse élevée par les Anglais en regard de la tour de Casson (T.III, P.535).

Où était bâtie cette forteresse ? à Karsaint, disent les uns ; au bourg disent les autres. C'était très probablement notre église actuelle. Les églises à ce moment-là étaient souvent bâties pour un but à la fois religieux et guerrier - comme la cathédrale de St-Brieuc. Or, examinez la tour d'Hillion ; petite , trapue, elle ressemble à une forteresse. Ses fenêtres sont plutôt meurtrières destinées à surveiller l'ennemi et à tirer sur les assiégeants.

En tout cas, l'église d'Hillion est certainement du XIV^e siècle. Elle porte une marque très caractéristique du XIV^e siècle ; le trèfle à 4 feuilles qui forme bordure autour de sa tour. "église à 3 nefs, 5 travées, chevet droit du XIV^e siècle -dit Gaultier du Mottay dans son répertoire archéologique des Côtes-du-Nord- mais remaniée aux XVII^e et XVIII^e siècles. La tour et la maîtresse vitre à 3 baies, formées par des meneaux à moulures doriques supportent un réseau quadrilobé, ont seuls conservé le caractère de la première construction".

On dit même que les deux colonnelles en pierre de l'autel Ste-Anne sont du XII^e siècle. La tour, autrefois, devait être terminée par une flèche en pierres et non par un clocher en ardoises comme elle l'est actuellement; La sacristie actuelle a été ajoutée à l'église vers 1350. Autrefois, le prêtre s'habillait près du portail du bas, dans ce petit réduit que l'on appelle encore "la vieille sacristie". Pour garantir la solidité de l'église, on fut obligé, au XVIII^e siècle, d'établir le contrefort assez disgracieux qui se trouve près de l'autel St-Joseph, et qui coupe une des nefs latérales en deux. Quant à la maîtresse vitre à 3 baies, dont parle Gaultier du Mottay, elle a disparu pour faire place au magnifique vitrail placé par Mr Cardin, en 1855.

Habasque, président du tribunal de première instance de St-Brieuc, qui a fait un livre intitulé "Notions historiques sur le littoral des Côtes-du-Nord" écrivait ceci en 1833 :

"L'église d'Hillion, qui est sous l'invocation de St-Jean, est propre mais Pas jolie".

Nous ne sommes pas de son avis. L'Eglise d'Hillion est très jolie : les artistes ne se lassent pas de l'admirer et de la dessiner. Et je vous assure que quand elle est traduite par le pinceau d'un Karl Bongel ou d'un Jos Gwennic, notre vieille église d'Hillion fait véritablement belle figure à l'exposition des artistes de St-Brieuc.

A l'intérieur de l'Eglise, dans la chapelle de Bonabry, l'on peut voir un enfeu, autrefois la propriété de la maison Le Corgne de Launay. Autour de l'église s'étendait le cimetière, où dormaient les aîeux, il était planté de sapins et même jusqu'en 1840, de pommiers.

"J'ai été fâché d'y voir - ajoute Habasque - comme dans celui de Plérin, une rangée de pommiers, je désirerais des ifs à la place. Je pense à cet égard comme Sully, ce digne ministre du roi Henry. On sait que c'est lui qui, le premier, a fait planter les cimetières. Tous les vieux ifs qu'on y voit, c'est à lui qu'ils sont dus - et dans quelques localités, on les nomme encore des Sully".

En temps d'épidémie, ce cimetière n'étant pas de grandeur suffisante, on enterrait dans celui de St-René.

Le presbytère était attenant au Cimetière. Il était au milieu du Bourg, comme presque partout, et l'on y arrivait par une petite avenue de peupliers.

Puisque nous parlons de l'Eglise, voici quelques notes complémentaires qui nous ont été aimablement fournies par l'un des Doyens de la Paroisse, Monsieur Charles CAMPION, ancien adjoint d'Hillion, et que nous sommes heureux de mettre sous les yeux de nos lecteurs :

"Il y a bien longtemps que le prêtre s'habillait au bas de l'église car la sacristie actuelle a été construite sur l'ancienne qui était plus petite ; elle a été agrandie de moitié sur le cimetière en 1842. Le cimetière était plus grand qu'il n'est actuellement, surtout du côté de la Tête Noire où il n'y avait guère que le passage d'une charrette. Au près du pignon St-Jean, existait une barrière qui a disparu. La terre du cimetière fut transportée dans le cimetière nouveau en 1852.

Là où sont les fonts Baptismaux se trouvait un reliquaire ou ossuaire qui fut remplacé en 1845 par les Fonts du Baptême. Ceux-ci étaient situés auparavant près du confessionnal du bas de l'Eglise. Les ossements du Reliquaire furent enterrés en face du portail, avec une grande cérémonie.

La rangée de pommiers du cimetière courait le long de l'avenue du Presbytère : ils ont disparu vers l'année 1850.

L'avenue du Presbytère était plantée de bois blanc jusqu'à la barrière du chemin. Là où est la maison de la Fabrique, existait un ancien cimetière ; en 1847, lors de la construction d'une école pour garçons, on y découvrit beaucoup d'ossements.

AU grand portail de l'église existait un porche extérieur, avec bancs en pierre, il a été supprimé en 1849. La porte du Nord qui est carrée n'existait pas, non plus que la fenêtre voisine. La porte fut construite en 1830, la fenêtre vers 1850, par Monsieur Cardin Recteur. A remarquer, à la porte des hommes, un bénitier en pierre, sculpté, où l'on voit un poisson vomissant un homme : c'est Jonas sortant de la baleine qui l'avait englouti pendant 3 jours.

Le maître-autel autrefois était en bois de chêne bien poli, avec un 'antependium' ou devant d'autel, qui s'enlevait à volonté et qui variait suivant la couleur de la fête : par exemple, il était plus beau quand le Saint Sacrement était exposé. Le maître-autel est maintenant en tufau qui a l'inconvénient de noircir et de verdigriser.

Au dessus de l'autel, à la place de la verrière, était suspendu un grand tableau représentant la Descente de Croix. Du côté de l'Évangile se trouvait une statue de la Sainte Vierge, aux pieds de laquelle on lisait ces mots : "Ecce Mater Dei". Du côté de l'Épître, se trouvait la statue de Saint Jean-Baptiste, qui a changé de côté et qui a été remplacée par Saint-Brieuc.

Dans la chapelle du Rosaire, il y avait autrefois un tableau représentant la sainte-Vierge remettant un scapulaire à St-Dominique. Monsieur Cardin y a placé une statue de la Sainte-Vierge. A droite se trouve St-Joseph et à gauche Saint-Jude (St-Jude qui a été donné par Madame de Bélizal) a remplacé St-Joachim que l'on voyait autrefois tenant dans sa main un rouleau de parchemin. Devant l'autel du Rosaire se trouvait une lampe jaune.

A l'autel du Saint-Esprit se dressent deux statues de St-Marc et de St-Romain. La statue du Sacré-Coeur fut donnée par Monsieur Hamet, quand il fut nommé curé de Châtelaudren. On remarquait autrefois un grand tableau représentant la Descente du Saint-Esprit sur les Apôtres.

Dans la chapelle Ste-Anne, dont la fenêtre fut retouchée en 1855, il n'y avait que la statue de Sainte-Anne ; on y voit maintenant les deux statues de Sainte Germaine et Sainte-Elisabeth, données par Monsieur Hamet. Il n'y avait aucun banc autrefois dans cette chapelle. C'est là que l'on dressait le Tombeau de N-Seigneur pour le Jeudi Saint. On y voyait un grand tableau représentant le Jugement dernier, il fut remplacé par celui du Purgatoire.

CHATEAUX ET MANOIRS D'HILLION

AUX 14^e, 15^e et 16^e SIECLES

1 - La maison noble des Aubiers qui appartenait en 1535 à noble François Dollo ou Dollou, sieur des Aubiers. En 1583, on trouve (aux archives départementales à St-Brieuc), un "Hommage fait par Anne Dollou, pour les Aubiers, avec chapelles, colombier, garennes, moulin à vent, deux traits de dîme au quartier de la Rivière, et un droit sur le vin qu'on vend le jour de l'Assemblée de St-Laurent, aux Ponts-Neufs". La chapelle de St-Laurent dépendait autrefois des Aubiers. Les Aubiers avaient droit de moyenne justice. Cette maison passa ensuite dans la famille de la Nouë qui revendique comme l'un de ses ancêtres l'illustre de la Nouë Bras de fer, grand Capitaine de la Ligue, qui fut mortellement blessé à Lamballe le 18 juillet 1591 et qui mourut à Moncontour le 4 août suivant, pleuré par le prince de Dombes, par Henri IV et par toute l'armée. "Nous pardons un grand homme de guerre - dit Henri IV en apprenant sa mort - et encore un plus grand homme de bien. On ne peut assez regretter qu'un si petit château (le château de Lamballe) ait fait périr un homme qui valait mieux que toute la province". François de la Nouë avait été ainsi surnommé Bras-de-Fer parce que blessé au bras d'un coup d'arquebuse au siège de Fontenay, l'amputation fut jugée nécessaire, et un ouvrier habile lui fabriqua un bras de fer, avec lequel il put diriger son cheval et continuer la lutte.

2 - La maison noble des Mareilx - moyenne justice - qui appartenait en 1440 à Olivier de la Villéon, en 1535, à noble Bertrand de la Villéon, en 1630 à Messire Anne de la Villéon dont on trouve un "Aveu pour les terres des Marais : le Bourg-Neuf, Belorient, Jarnu-guen et le Moulin à vent de Carblehon (Carberon) qui doit une rente de 60 sous". En 1700, les Marais appartenaient encore à Messire Toussaint Hyacinthe de la Villéon, qui avait droit d'enfeu dans l'église d'Hillion. En 1730 ils appartenaient à Messire Pierre Hyacinthe de Chappedelaine et depuis 1800 à la famille Sébert de St-Brieuc.

La métairie du Bourgneuf dépendait des Marais.

3 - La maison noble de Bonabry - moyenne justice - aux sieur et dame de Crenan noble. Ont été seigneurs de Bonabry :

Au 15^e siècle Jean et Roland de Lescouët, Pierre et Paën Le Nepvou.

Au 16^e siècle, Jean et Guillaume Le Nepvou, Françoise Le Nepvou et Jacques Dollou, son fils ; Guillaume Le Nepvou, Guillaume du Bouilly et Guillemette de Couespelle, sa femme, dont on trouve, en 1583 un "aveu pour les domaines de Bonabry, du Plessix et de Carmain, en Hillion"

Au 17^e siècle, Gilles et René du Bouilly.

Au 18^e siècle, Jean-François, Désiré-Maurille, Jean du Bouilly, Françoise Catherine du Bouilly, Turquant, femme de Bonaventure Le Corgne, de Launay - à qui ont succédé la famille Le Corgne de Bonabryet, par alliance, la famille du Fou de Kerdaniel.

4 - La maison ou Château de Kerbihen (Karbien) qui appartenait en 1535 à Alain Bertho, puis à Maurice Guillemet de Tronjolly, puis en 1700, à Messire René du Bouilly, marié à la marquise Marie Le Chevoir. En 1712, habitait à Karbien Dame Charlotte Poullain, femme de Messire René du Bouilly.

En 1718, Messire François du Bouilly Turquant.

En 1732, Messire Jean du Bouilly Turquant. Ils signent sur les registres : "René (Jean ou François) du Bouilly Turquant, Seigneur (ou marquis) de Resnon de Karbien, de la Ville Pépin, de Lermelou et d'autres lieux, sieur d'Optaire et Baron d'Yffiniac.

L'aveu était l'acte par lequel le vassal reconnaissait tenir le fief de son seigneur.

5 - La maison noble de la Ville Pépin qui appartenait en 1535 au Vicomte du Fou.

En 1583 on trouve un "Hommage par Toussaint de Beaumanoir, baron du Pont et de Rostrenen, pour les maisons et métairies de la Ville Pépin, en Hillion.

En 1678, les terres et seigneuries de la Ville Pépin et d'Yffiniac avec le droit de haute justice, furent vendues par Mgr Armand Jean du Plessis, du comte de Richilieu, pair de France, à Messire René du Bouilly-Turquant, Seigneur de Resnon et de Bonabry, pour la somme de 40.000 livres de prix principal, et un diamant de la valeur de 1 000 livres".

6 - La maison noble des Portes, appartenant en 1535, à maître Jan de Plédran, doyen de Nantes. Les père et mère duquel tenaient taverne (auberge, hôtel) au bourg d'Hillion, et l'on disait qu'ils étaient nobles.

Plus, le mesme tient la maison de Lermeleu, celle de Kermohan (Carmouën) celle du Plessix, celle de la Roselaye et celle de Neuville du patrimoine d'Olive Guéguen, sa mère.

7 - La maison noble de Lestangue (Des Etangues) appartenait à noble Mathurin Leforestier.

La maison noble des Vergiers - remarquable avec ses cheminées rondes - appartenant à noble Jan de la Villéon, en 1535, puis à Messire Jean de Bréhan dont on trouve un "aveu pour les Vergers" en 1673 ; puis en 1778 à Monsieur d'Andigné de la Chappe. Les Vergers avaient droit de basse justice. Raoul Le Forestier, noble, de même que sa maison.

La maison noble de la Ville Pierre avec basse justice appartenant à noble Allain Le Noir en 1535, puis en 1630 à Messire Pierre de la Villéon et Anne Gautron, sa femme dont on trouve un "aveu pour la Ville Pierre, avec colombier, emplacement de moulin à eau, garennes, bois, terres et prééminence d'église". Puis en 1778 à Monsieur Pierre de la Villéon de la Ville Pierre.

En 1565, Pierre Le Noir, écuyer, sieur de la Ville Pierre, devint Sénéchal de Lamballe.

Les métairies nobles du Chauchix et de la Couronne, appartenant en 1535 à Jean Roquet et à Guillaume Roquet, écuyer.

La maison du Plessix d'abas à la dame du Glasquin, puis en 1583, à Françoise Roquet et Liron qui devaient sur cette métairie une rente de 6 perrées de froment pour payer leur Saint-Michel.

La maison de la Ville Melotte (Ville Marotte) appartenant, en 1535, aux Hoirs (héritiers) nobles de Guillaume Lec.

La maison du Champ Disel à François Gerabonet, que l'on dit noble.

Le manoir seigneurial de Brébys, appartenant en 1535 à Antoine de la Houssaye, sieur de la Noë, noble, puis en 1555 à Thomas Chaignon, dont on trouve un "aveu pour la maison et la métairie noble de Prébis, en Hillion". En 1526, on trouve un Jean de la Houssaye (de Prébis) qui était sergent (c'est-à-dire chargé du guet et de la police) d'Hillion.

La maison noble de la Ville Bréhaut, appartenant en 1535 à noble Jacques Le Forestier, sieur de la Ville Gouyon ; en 1555, on trouve un "aveu par Jean Le Forestier, pour les maisons et métairies de la Ville Bréhaut, et une rente sur la Métairie de la Ville- Morette (Marotte), en Hillion".

En 1583, un autre "aveu par Gilles Videlou et Jeanne Le Blanc, sa femme, pour les maisons et métairies nobles de la Ville Bréhaut et de Roche-Martin, en Hillion".

En 1639 "Aveu par Catherine Videlou pour les manoirs et métairies de la Ville Gourio et de la Ville Tinguy, en Morieux ; de Cresmur, Roche-Martin, la Ville Bréhaut, La Rivière et la Basse-Rivière, en Hillion".

La maison noble de Cresmur appartenant en 1535 à noble Julien Videlou, sieur de Crémur et à écuyer Gilles Videlou, seigneur de St-Laurent.

Puis en 1639 à Catherine Videlou, puis vers 1700, à Ursule de Folennay, qui signe sur les Registres : "Ursule de Folennay, demoiselle de Crémur". A la même époque on trouve un Jacques de Folennay de Crémur, docteur en droit, qui devint Recteur (c'est-à-dire Curé) de St-Jean de

Lamballe en 1708 et Supérieur de St-François à Lamballe : il résigna ses fonctions vers la fin de 1717.

La maison et métairie de Lermot, dépendante du fief des Marais, et appartenant en 1700, à Jacques Duval, sieur de Lermot, conseiller du Roi et son lieutenant à St-Brieuc, qui la vendit ensuite à Joanne Hinault, veuve de Jean Rufelet, pour la somme de 2.200 livres.

La métairie noble du Puir, dépendante de la seigneurie de Carbien et appartenant en 1630, à Isaac de Romelin, qui fit un aveu pour le Puir, le fief de Haudabert et le manoir seigneurial de Prébis.

La maison d'Aurigneu (Lanigueu ?) au nommé Cartier, en 1535. On ne sait s'il est noble. En 1583, Lanigueu appartenait à Pierre Boullaye, dont on trouve "un hommage pour le domaine de Launigu (Lanigueu), ayant moyenne justice.

La maison noble de Tanyot, fief et moyenne justice, appartenant en 1535 à noble Jan de Trémereuc ; en 1542; à Christophe de Trémereuc ; en 1583, à Arthur de Trémereuc ; en 1690 à Monsieur Toussaint de la Villéon sieur des Marais.

La maison de Tanney couronnée ? appartenant en 1535 à François Le Poullain sieur de la Ville Salmon, que l'on dit noble.

En 1429, on trouve un Aveu pour Salmon Le Vicomte pour le domaine du Bois-Visdeloup, avec moulin et pêcheurie. En 1426, la maison de la Cassière fut vendue par Héléne de Guerrand à Amaury Cléret. En 1691, on trouve un aveu par Jean de la Rivière pour les maisons et métairies de la Cassière, des Salles et de Folleville (Fortville). En 1550, la maison de Fortville appartenait à Jean Pommeret et Jeanne Abraham, sa femme ainsi que les maisons de Lestournel et de la Ville Glesquen (?) En 1700 Messire Jean de la Rivière, chevalier, seigneur de Kerlabour, vendit à Messire du Bouilly-Turquant (Jean), chevalier, marquis de Resnon, la maison et métairie du Grand-Fille (Folleville ou Fortville)

en Hillion, au proche fief de Lamballe, pour la somme de 4.800 livres.

La maison de Belleville, appartenant en 1535 à Jacques Le Forestier, puis en 1600 à Marie de Trémereuc (de Taniot), mariée à Julien Viadeloup, sieur de Crémur, puis en 1690 à Messire Michel Gaultier dont on trouve un aveu pour les maisons de Belleville et de la Horvaie.

Karquitté appartenait en 1660 à Françoise Habert, dame de Karquitté, puis à Françoise Bérave qui signait également "dame de Karquitté".

A Lycantois, il y avait un Manoir (le manoir de Lycantoueix) qui appartenait, en 1556, à Jean Bertho ; en 1585 à Hervé Bertho ; en 1630 à Messire René Bertho et dame Le Barc, seigneur et dame de Lycantois. En 1515 à François Robert qui loua ce "lieu noble de Lycantois, à Gabriel Méheust, à la charge de fournir, chaque année 50 perrées de froment". C'est encore aujourd'hui la famille Méheust-Pincemin qui jouit actuellement de cette maison. A Karquitté d'en-haut, depuis 200 ans, ce sont les mêmes fermiers, la famille Benoit.

A la Roche-Bia (Roche Biart ou Roche-Buhart) qui appartenait en 1583 à Jacques Gouyon, voici quels ont été depuis 1680 (il y a 230 ans) les fermiers successifs : Julienne Rondin, veuve Guernion qui venait de Crémur, et Bertrand Guernion son fils qui épousa Elisabeth Chaplin et eut pour fils Pierre Guernion qui épousa Renée Blanchard ; ceux-ci eurent pour enfants François Bertrand, René. François Bertrand épousa Jeanne Andrieux et ils eurent pour enfants : Pierre, Olivier, François (qui s'établit aux Marais) Jean (qui s'établit à Kersaint) et Mathurin Guernion. Olivier Guernion resta à la Roche, se maria à Françoise Lorant et ils eurent pour enfants : François, Mathurin, Olivier, Louis et Joseph ; Louis épousa Françoise Benoît et eut 2 enfants Olivier et Louis. Olivier épousa Marie Botrel, père et mère des fermiers actuels de la Roche à qui nous devons ces renseignements très intéressants.

Nous avons dit que la famille Guernion de la Roche-Bia, venait de Crémur et que Crémur appartenait aux Viadeloup, puis aux Follenay. Voici une curieuse quittance qui date de 1686, et qui prouve ce que nous avons dit. Nous le reproduisons textuellement :

"J'ay, ce jour, reçu de Bertrand Gargnon (Guergnon ou Guernion) la somme de vingt-et-une livres à valoir sur le dernier terme eschu (échu) de la ferme et jouissance faite conjointement et solidairement avec les consorts (les époux Guernion) des terres extraites de Crémur dépendant de la succession de feu mon frère de la Hermaye de laquelle comme je promets faire tenir quitte le Gargnon, sauf autres droits. Fait à la Moissonnière (en Morieux) le quinziesme de septembre mil six cent quatre vingt six. Signé Guy de Follenay".

En 1653, on trouve un Guy ou Guillaume de Follenay, écuyer, qui possédait également les maisons et métairies de la Roche-Martin et de la Basse Rivière.

La Roselaië était une maison et métairie noble qui appartenait au XVI^e siècle à François Videloup, sieur des Aubiers. En 1600, il fit priser la Roselaie et la donna, avec plusieurs pièces de terres et rentes à François de Saint-Méloir, contre une assiette de 280 pièces de froment. En 1690, la Roselaie appartenait à L. Guillemet, "seigneur de la Roselaie".

La maison noble de la Ville-Houdelou (Indeloup) appartenait en 1535 à Dom François de Lermelou, noble. Lermelou appartenait en 1583 à Monsieur Christophe de St-Méloir, dont on trouve un "hommage pour le lieu de Lesmeleu, avec Fief chapelle, prééminence d'église et haute justice". En 1630, Lermelou appartenait à Missir Louis Péchin, dont on trouve un "aveu pour les maisons et métairies de Lesmeleu, la Porte, Le Grand Champ et Carmohan (Carmiyën)".

A la Ville Jaffray (Ville Geffroy) il y avait une maison noble qui avait droit de basse justice. Cette maison appartenait en 1535, à Damoiselle Olive de Baulieu, dont on trouve un "aveu pour le manoir et le domaine de la Ville Geffroy". En 1700, elle appartenait à Monsieur Paul de Lesquen, sieur de la Ville Méhaut, qui la vendit à Mathurin Ricault, sieur du Tertre, pour la somme de 5,000 livres. En 1750, elle appartenait à Messire Toussaint Hermaye qui la vendit à Monsieur Yves Hingant, vers 1760.

La métairie de Karsugat, appartenait en 1600 à Messire Alain Guyce, sieur de Karsugat qui devint notaire et maire de Lamballe en 1638, puis trésorier de l'Eglise St-Jean de Lamballe en 1642. En 1630, Karsugat appartenait à Messire Jean Rogon, sieur des Hays, qui fut maltraité, puis assassiné en 1700 par Jean Pépiot au Trépas, près de l'étang des Ponts-Neufs : un soir, en effet, que Pierre Rogon se présentait à la maison de Jean Pépiot, celui-ci trouvant ses visites un peu déplacées, entrebaila la porte et étrangla le sieur Rogon en lui serrant le cou entre les deux manches d'un fléau à battre.

Voici d'ailleurs, le souvenir qu'a conservé de ce fait la tradition locale, tel qu'il nous a été raconté par un homme digne de foi :

Pépiot, ayant entrebailé la porte de sa maison et voyant Monsieur Deshays qui mit son chapeau sur son "fléau", de façon à simuler un homme. Aussitôt, voilà Monsieur Deshays, trompé par l'obscurité, d'ajuster et de tirer un coup de fusil sur le chapeau qui tomba, pendant que Pépiot faisait le mort : Monsieur Deshays triomphait et se disposait à entrer, lorsque tout à coup Pépiot se relève, lui saisit le cou entre les 2 manches de son fléau. Grâce, grâce, Pépiot, s'écriait Monsieur Deshays. - Il n'y a point de grâce répondit Pépiot. Puisque le bon Dieu vous amené jusqu'ici, vous entrerez jusque dedans, ajouta t-il en ricanant. Et il l'attira avec son fléau et l'étrangla, à l'intérieur de la maison.

Le crime était consommé. Mais comment faire pour n'être point soupçonné ?... Pépiot tue un veau, cache le cadavre de Monsieur Deshays dans son fumier, puis le transporte quelques jours après, dans une "jeannaie" de Karquitté, appelée le Champ des Iles et, depuis le Champ Pépiot. On commençait à oublier le crime, lorsque des travailleurs occupés à "défourir" des ajoncs dans le Champ des Iles, découvrirent tout à coup quelque chose d'anormal : "tiens, s'écria t-on, la perruque de Monsieur Deshays". La justice continua l'enquête qui aboutit bientôt à l'arrestation et à la condamnation à mort de Pépiot. Mais Pépiot ne se tint pas pour battu. Il avait, dit-on la langue bien pendue ; et c'est ce qui le sauva.. Il résolut de s'adresser à la Cour de Rennes, pour obtenir sa grâce. "OH ! ma langue, (disait-il en grasseyant, à son départ pour Rennes) si tu me tires, je t'arroserai !" Et de ce fait, Pépiot tourna si bien sa langue et plaida si bien sa cause, que les juges le grâcièrent : il fut remis en liberté.

Ceci se passait en 1700, - il y a 210 ans. Et le soir à la veillée, les grands-pères racontant cette histoire à leurs petits-enfants.

A St-René, la maison de la Ville Raoul (ou Ville Rault) jouissait du droit de basse justice. Elle appartenait en 1500 à Julien du Terria (ou du Triac) noble ; en 1538 à Bertrand du Triac, comme l'indique un "aveu fait par lui pour le manoir et la métairie de la Ville Raoul, en Hillion". En 1700; la Ville Rault appartenait à Mademoiselle Des Congnets de la Cerquetière.

Goret, basse justice, appartenait à Monsieur de la Ville Gourio.

La maison de Rigollet et dépendances appartenaient en 1639 à Jacquemine Le Maignan et Roland Berthelot (aveu de 1639).

La Barre et dépendances appartenaient à Jean Briquet, tuteur de Mathurin Le Mintier (aveu de 1538).

Le Plessix appartenait en 1548 à Françoise Roquet, tutrice de Pierre Piron, son fils, qui devait une rente de 6 pérées de froment. En 1566 on trouve un Français Boullaire, du Plessix, qui devait sur 60 jours de terres, une rente d'un godet d'avoine.

Le lieu noble de Pont-Hercouët avec emplacement de colombier, appartenait à Louis Berthelot (1548).

En 1741, la maison noble et les terres du Plessix qui appartenait à Charles Cades, en ce moment-là, furent vendues par celui-ci à Maître Gilles Gour et consorts, avec droit de colombier et prééminence d'église.

La Ville Carrio appartenait en 1653, à Pierre Gaultier, qui devait sur ces terres, une rente de 17 sous tournois. En 1774, elle appartenait aux mineurs de Guillaume Rouault qui la vendirent au sieur Houdu, qui en prit possession immédiatement.

La Forge-Brûlon appartenait en 1690 à Guillaume Le Roux et consorts (aveu 1690).

A la Ville-Haméon et à Roche-Martin, il y avait deux maisons qui appartenaient avec leurs dépendances à Messire Jean Plestan et consorts (aveu de 1690).

Le Champ Oisel à Robert du Val (aveu de 1691).

La Lande Glesquen contenant 110 journaux de terres, à Elisabeth Boullaye, veuve de Gilles Visdaloup (1691).

La maison de Fresche-Clos qui appartenait à Francis Haugoumar, fut vendue par lui à Maître Burlot en 1774.

La salle des Quis (quilles) fut également vendue avec ses dépendances en 1774 par René Epivant à François Etesse pour la somme de 6.500 livres.

Année 1535 - "La maison de la Roche-Elin (Roche-Hénan) appartenait à Charles Le Mée qui était quincailler près de Paris". L'on ne sait s'il est noble ajoute le manuscrit.

La maison noble du Clos-Goblet appartenant à Maurice Le Bigot. "L'on ne sait s'il est noble". Elle passe ensuite à André Millet.

La métairie et maison de la Salle-Verte appartenant au sieur de Quengo, noble.

La maison de la Ville Clueir (Ville Clavet) à Guillaume Guéquan, sieur du Clos. "L'on ne sait s'il est noble".

La maison de la Ville Madeline (où était-elle située ? Était-ce à Lycantois ?) appartenant à Guillaume Poullain et à sa femme, fille de Guillaume Le Gallais, noble. Elle passa ensuite à Françoise Poullain, veuve de Messire de Kermoizan, puis à Charles Poullain, sieur du Chesnay.

Les maisons nobles du Vaublet (?) et du Menchil (?) au sieur de Bienassis, noble.

La maison noble de la Ville-Hatte (?) au nommé Héligou, noble.

En 1653, on trouve un avou par Marguerite Le Normand, veuve de Maître Alain Bédel, pour la champagne noble du Champ-Plestan contenant 5 journaux de terre.

En 1646, Etienne Le Normand vendit à Pierre Connen une rente sur le lieu de la Ville Jehan. Jeanne Bouan, dame douairière des Marais, vendit également en 1650, à René du Bouilly-Turquant, le fief de la Grandville.

A BEL-ORIENT, il y avait une maison noble habitée dès 1583 par Mathieu Emengeart et Jacquette Poullain, sa femme, dont on trouve souvent la signature sur les Registres d'Hillion.

En 1650, on trouve un Escuyer Jacques François Le Gallais, Seigneur des Portes, qui était lieutenant de Hillion.

AU Fraiche-Clos, en 1600, habitait Messire Jean Le Forestier, seigneur du Fraiche-Clos.

AU Plessix, en 1600, habitait Monsieur Jean Cades, écuyer, sieur du Plessix qui devint procureur fiscal (percepteur) à Lamballe en 1615.

Enfin il y avait les deux maisons nobles du Clos et de la Porte-Rouët.

Nous avons déjà parlé des Seigneurs de Hillion et nous avons cité parmi eux : en 1216 "Rollandus d'Hillion apud Lamballiam" ; en 1219, Rolland de Hillion qui fit une fondation en faveur des Moines de St-Aubin en Plédéliac en 1272 et en 1275, encore Rolland de Hillion avec son sceau.

La famille de Hillion habitait le Manoir de la Porte-Rouët ou Porte-Urvoy, où elle est demeurée pendant plus de 300 ans (de 1200 à 1550) ; en 1535, nous trouvons, en effet, dans l'énumération des maisons nobles d'Hillion "la maison de la Porte-Rouët noble, à noble Jan de Hillion".

Cette famille de Hillion a tenu autrefois un grand rang : elle est toujours citée dans les actes publics.

Le 24 août 1378, il y eut "monstre" c'est-à-dire "revue" à Dinan, et à cette revue présidée par le Vicomte de Dinan et Henry de Plédran, figurent "Jehan de Hillion et Guillaume de Hillion" (Dom Morice, Preuves T.II col. 186)

En 1381, le 29 avril, à St-Brieuc les bourgeois de Lamballe et 80 gentilshommes de cette ville ratifient le traité de Guérande, conclu le 15 janvier précédent entre Jean IV et le Roi Charles VI. Parmi eux se trouve Guillaume de Hillion qui y appose même son sceau (V. Morice Col. 277 et Pol de Courcy II, 29).

En 1437, les nobles de Lamballe, au nombre de 181, prêtèrent serment de fidélité à Jean V, que Olivier de Penthièvre avait voulu assassiner à Chantoceaux avec l'aide de son frère Charles et de sa mère Marguerite de Clisson ; mais la duchesse Jeanne de France, fille de Charles VI, fit assiéger Lamballe et s'en empara après 36 jours de blocus. Parmi les nobles de Lamballe qui prêtent serment de fidélité se trouve "Jehan de Hillion" (Dom Morice, col. 1303)

La même année 1437, "même serment de fidélité prêté par les nobles de Jugon par Eon et Guillaume de Hillion" (Dom Morice Col. 1306, de Courcy).

En 1468, on trouve aux archives départementales de St-Brieuc un "Minu fourni pour le rachat de Marie du Parc par Jehan de Hillion".

De 1551 à 1655, dans les archives de l'Abbaye de Boquen figurent aux Plaids Généraux tenus à Plénée-Jugon, au Gouray ou à Collinée : "en qualité de lieutenant, Normand de Hillion, sieur de la Goullière de Procureur Fiscal : Pierre de Hillion".

En 1458, on trouve dans les Registres de la Chancellerie de Bretagne, un "relèvement d'appel pour Guillaume Allaire, procureur de Tiphaine de Hillion sa mère, Jean, Pierre, Eonnet et Perrin Allaire - contre Pierre Poullain, sur la rendue d'un contredit fait par Guillaume de Coëtlogon, sénéchal de St-Brieuc (Dom Morice, Preuves II Col. 1716).

Dans Geslin de Bourgogne et Barthélémy (Anciens Evéchés T. II P. 252) on trouve dans l'énumération des maisons nobles de la banlieue de Saint-Brieuc : "St-Layre ou Ellereu, aujourd'hui St-Hilaire, qui vient de Hillion (1426) aux Dollo des Aubiers (1535).

Ces Hillion avons-nous dit étaient très puissants. Ils avaient, entre-autres-droits, le "droit de havage sur les marchandises exposées le jour de la foire de St-Laurent sur la Chaussée des Ponts-Neufs" (Aveu de Jean de Hillion 1422). Ce droit de havage ou de havée était perçu au profit des villes ou des Seigneurs pour les indemniser des frais d'entretien et de polices des halles et marchés. Il consistait primitivement à prendre une poignée de tous les grains, fruits ou légumes, apportés sur le marché (c'était le droit actuel d'octroi ou de place).

Les Hillion furent remplacés à la Porte-Rouët en 1583, par Sébastien Coquelier, qui jouit du même droit de coutume, le jour de la St-Laurent.

DEUX EVEQUES NATIFS D'HILLION

Si Yffiniac a donné à l'église un évêque (Mgr Le Mée, évêque de St-Brieuc de 1841 à 1858), la paroisse d'Hillion en a donné deux. Tous deux portant le même nom Guillaume Guéguen, tous deux natifs du même manoir : le clos ou Clos-Guéguen.

Le premier Guillaume Guéguen fut évêque de St-Brieuc de 1297 à 1302. Le deuxième Guillaume Guéguen fut évêque de Nantes de 1488 à 1506.

Longtemps on les a confondus. Certains auteurs, trompés par la similitude de noms ont prétendu qu'il n'y avait qu'un Guillaume Guéguen. Ou même qu'il n'y en avait pas du tout. Nous-mêmes, nous avons été étonnés de ne pas voir figurer le nom de Mgr Guillaume Guéguen dans le Catalogue des Evêques de St-Brieuc, publié il y a 4 ans par le Calendrier du Diocèse.. on a prétendu que ce nom ne se trouve dans aucun acte officiel. Peut-être.... Mais est-ce une raison pour nier son existence ? Ce prélat n'a gouverné l'Eglise de St-Brieuc que pendant 2 ou 3 ans (1297 à 1302) d'après Albert Le Grand ; ou même simplement un an (1297 à 1298) d'après Dupaz. Quoi d'étonnant qu'il n'ait pu signer beaucoup d'actes..

Aussi nous croyons malgré tout à l'existence de Mgr Guillaume Guéguen comme évêque de St-Brieuc et nous réclamons cet honneur pour Hillion.

Voici nos preuves : Ouvrez "L'Eglise de Bretagne", p.316, par l'Abbé Tresvaux, vous y lirez "Guillaume Guéguen, natif de la paroisse d'Hillion succède à Pierre de Vannes, dans les Catalogues. Il fit beaucoup de bien à sa cathédrale... etc." - Ouvrez maintenant Albert Le Grand (édition de 1901 p.212) vous y verrez "Guillaume Guéguen, natif de la paroisse de Héliou, en ce diocèse, fut élu l'an 1297, sous le Pape Boniface VIII, l'Empereur Adolphe et le Duc de Bretagne, Jean second. Il mourut en 1302 et fonda plusieurs prébendes en son église-cathédrale". Et on note : "Guillaume Guéguen, de la paroisse d'Hillion, portait (comme armes) : D'argent à l'olivier de Sinople au franc-quartier d'hermines, chargé de 2 haches d'armes de gueules en pal".

Ouvrez encore Albert Le Grand (même édition, p.86) vous trouverez parmi les évêques de Nantes le deuxième Guillaume Guéguen et vous y lirez :

"Guillaume Guéguen, natif du Pays de Lamballe, homme de grand entendement, devint évêque de Nantes, en l'an 1488".. Il portait les mêmes armes que le précédent. Ils étaient donc bien tous les deux de la même famille, tous deux natifs du Manoir du Clos, où leur famille a vécu pendant plus de trois cents ans et où l'on distingue encore leurs armes au-dessus de la porte d'entrée de cette ferme!"

Ouvrez encore Albert Le Grand :

"Guillaume Guéguen était natif du Pays de Lamballe. Il fut le secrétaire de François II, le dernier des ducs de Bretagne, et envoyé par lui en plusieurs honorables ambassades vers les rois de France Louis XI et Charles VIII. Celui-ci le nomma à l'évêque de Nantes dès l'an 1488 ; on trouva aux archives du Duché, des lettres écrites par le Pape Innocent VIII au duc François II, contenant excuse de n'avoir envoyé des Sulles au dit Guéguen dès l'an 1488. Il fut aussi Conseiller de la Chancellerie et premier président de la Chambre des Comptes de Bretagne, Abbé commendataire de St-Sauveur de Redon et Prieur de Léhon, Chanoine et Archidiacre de Nantes. Enfin, il posséda si bien l'affection du Duc son maître, que l'Evêché de Nantes venant à vaquer par le décès de Jacques Delbiest, il écrivit des lettres de recommandations au Pape en sa faveur, suppliant sa Sainteté de le préférer, en la provision, au Cardinal de Foix, son beau-frère, et à Messire Louis Protonotaire de Rohan (quoique son proche allié), et le Pape ayant préféré Robert et puis Jean Despinay, la Duchesse Anne s'en tint fort offensée, et saisit en ses mains le revenu de l'Evêché de Mirepoix en attendant le décès de Jean Despinay, après lequel il fut derechef présenté par la Reine, et élu par le Chapitre de Nantes. Et prit possession en l'an 1500, sous le pontificat d'Alexandre VI et le règne de Louis XII et de la Reine Anne, lesquels l'honorèrent de l'état de Vice-Chancelier de Bretagne. Il fonda en sa cathédrale 3 messes à note à être célébrées tous les mardis, vendredis et samedis de l'année après Matines, fit bâtir à ses frais la chapelle Magdeleine et St-Hervé, et y employa 2.800 livres. Il rebâtit bonne part de son Manoir épiscopal qui était ruiné en plusieurs endroits, où se voyaient ses armes en relief. Il mourut le

23 novembre 1506. Il gît en sa chapelle de la Magdeleine, en un sépulchre de marbre blanc avec Epitaphe en vers latins et français, gravés sur lames de cuivre doré, il laissait pour héritier Messire Guillaume Guéguen (du Clos), son neveu".

LES PONTS-NEUFS

Malgré leur nom, les Ponts-Neufs sont très vieux. La chaussée qui retient l'étang fut construite (croit-on) par Anne de Bretagne.

Dès 1296, on trouve (dans Arthur de la Borderie p. 365 Tome III) une enquête du Vicomte d'Avranches sous le Duc Jean II et le roi Philippe Le Bel où il est dit : "Jean II, duc de Bretagne, qui aimait les moulins, fit construire les moulins des Ponts-Neufs près de Saint-Brieuc, en belles et solides pierres de taille ; ceux de Moncontour, de Guingamp, de Rhuy, de Chateaulin, etc.."

Le Pont-Neuf était très important : il y avait une foire très célèbre, la foire de St-Laurent (dont la chapelle se trouve près du Pont-Neuf). Cette foire est toujours citée dans les Actes officiels, en même temps que la foire St-Denis à Lamballe ; et ces 2 foires étaient toujours réservées au Duc de Bretagne. Il y avait, en plus, un droit de passage ou de trépas. Le nom trépas (trépasser ou trans-passer, passer au-delà) resté à une ferme voisine du Pont-Neuf indique cette vieille origine. Il y avait enfin le droit de pêche qui restait quelque fois en souffrance comme l'indique un "Compte fait à Vannes, en 1467, par Guillaume Cadet, receveur du Comté de Penthièvre, et rendu au Duc de Bretagne :

"N'a peu le dir receveur trouver personne qui voulût prendre ne effermer de lui les pescheries aux anguilles du Pont-Neuf..."

En 1444, dans le "Compte de Recettes et dépenses rendu par les receveurs Charles Mancel et Antoine de Bréhand" on lit ces détails très intéressants :

"Fermes (c'est-à-dire rentes, du Trépas (passage) du Chemin Chaussée (en la Bouillie) et du Pont-Neuf- des fours de Lamballe, du Pont-Neuf et des Foires de St-Laurent au Pont-Neuf et de st-Denis à Lamballe.."

Par lettres Patentes données au Plessix-les Tours, en septembre 1369, Charles IX érigea le Comté de Penthievre en Duché pairie de France, en faveur de Sébastien de Luxembourg (parent du Duc de Mercoeur, chef de la Ligue, gouverneur de Bretagne, et en faveur de ses successeurs. Dans cette lettre il est dit que : "le Comté de Penthievre est le plus ancien de Bretagne, de telle marque, grandeur et valeur, qu'il servait d'apanage aux garçons puînés des anciens Ducs de Bretagne".

Le Duché de Penthievre comprenait alors 3 villes :

Lamballe (chef-lieu) Moncontour et Guingamp et les paroisses de Minibriac et de Bourbriac, le Comté de Plorhan, l'île de Bréhat, les terres et chatellenies de Belle-Isle-en-Terre, de Beaufort, Dahouët et de Ponts-Neufs, les ports et hâvres situés entre Crozon (Finistère) et l'Arguenon, avec les pêcheries de Cornouailles et beaucoup d'autres paroisses.

En 1609, de nouvelles lettres patentes conservèrent en faveur du Duc de Vendôme le titre du Duché pairie aux "terres de Bréhat, Dahouët... le Pont-Neuf, les Ports et hâvres entre Couesnon et Arguenon.

Les Ponts-Neufs sont toujours cités même dans les Ordonnances royales.

En 1728 (aux archives départementales) on trouve encore un "Aveu par Jean Sévère, Comte de Rieux, pour la Seigneurie du Vauclerc" et dans cet Aveu l'on relève "des rentes en Hillion, le droit de pêche de anguille aux éventails et bondes de l'étang du Pont-Neuf.

Le Comte de Rieux possédait probablement les terres de Karquitté (cor à la Chapelle de Karquitté) et à la ferme de Belleville. On remarque gravées sur la pierre, les armes qui ressemblent singulièrement à celles des de Rieux lesquelles étaient : "D'azur à 10 besants d'or 4,3,2,1".

Les de Rieux étaient alliés aux Rohan, aux Montmorency, aux Clisson et même aux Bourbon. Or, Olivier de Clisson signait : "Sire de Clisson qui se trouve à Belleville".

Aux Ponts-Neufs il y avait encore des moulins. Dès l'année 1418, on trouve "une quittance pour la rente due à Thomas Le Botte et à Isabeau Hucher sur les moulins du Pont-Neuf".

En 1469, dans le Compte de Guillaume Cadet on lit : "Moulin à fouler de la Chaussée du Pont-Neuf, affermé 32 livres.

En 1600 parut une "Sentence de la Cour de Lamballe ordonnant au foulon (du Pont-Neuf) d'avoir des piles suffisantes pour contenir des frises de 70 aunes au moins, et de soigner les étoffes en bon père de famille.

Ces curieux moulins existent encore et foulent toujours - au moulin de l'Alouette.

(Ces dernières lignes paraissaient dans le bulletin paroissial de Janvier 1911).

Amis lecteurs, nous espérons que vous aurez pris plaisir à lire cette brochure, mais elle n'évoquait que le début de notre histoire locale.

Aussi, dans une 2ème partie qui paraîtra prochainement on pourra apprendre :

qu'HILLION avait sa milice communale,
que les premiers registres d'Hillion datent de 1525,
qu'en 1764, on voulait faire une digue entre Hillion et Cesson,
qu'Hillion avait des fabriques de sel "ignigène" (sel obtenu par le feu) etc...

La 3ème partie en préparation concernera la période de la Révolution.

La 4ème partie pourrait aller de la Révolution à nos jours et aborder des sujets divers : la géologie, les Traditions, la baie (oiseaux, coquillages) la toponymie (exemple : Crémur - Crech -mur : port aux moines ou l'Hermot - L'Erme - Ar-mor : La mer).

Il est évident que cela suppose des compétences diverses, aussi les personnes intéressées ou disposant de documents peuvent venir nous aider, ils seront les bienvenus.

Nous obtiendrons, alors, un document complet qui permettra à tous, enfants et parents, de connaître et d'aimer

"le beau pays d'HILLION".

Amis lecteurs, nous espérons que vous aurez pris plaisir à lire cette brochure, mais elle n'évoquait que le début de notre histoire locale.

Aussi, dans une 2ème partie qui paraîtra prochainement on pourra apprendre :

qu'HILLION avait sa milice communale,
que les premiers registres d'Hillion datent de 1525,
qu'en 1764, on voulait faire une digue entre Hillion et Cesson,
qu'Hillion avait des fabriques de sel "ignigène" (sel obtenu par le feu) etc...

La 3ème partie en préparation concernera la période de la Révolution.

La 4ème partie pourrait aller de la Révolution à nos jours et aborder des sujets divers : la géologie, les Traditions, la baie (oiseaux, coquillages) la toponymie (exemple : Crémur - Crech - mur : port aux moines ou l'Hermet - L'Erme - Ar-mor : La mer).

Il est évident que cela suppose des compétences diverses, aussi les personnes intéressées ou disposant de documents peuvent venir nous aider, ils seront les bienvenus.

Nous obtiendrons, alors, un document complet qui permettra à tous, enfants et parents, de connaître et d'aimer

"le beau pays d'HILLION".

Editeur : O. G. E. C.
: Ecole Saint-Joseph
Imprimeur : 22120 HILLION

Fin d'imprimer le 31 Mai 1980.

Bulletins paroissiaux d'Hillion : Années 1906 à 1912.

Dépôt légal : 2^o trimestre 1980.

00000
000
c

J. Lillion

Notes de l'Abbé Amiel - OQEC - p52 tome 1

Les Aubiers -

Les Marais -

Bonabry -

Kerbihen - Karchien - Carhien -

La Ville Pépin -

Les Portes

Les Tanques - les Etanques -

Le Verger

La Ville Pierre

Les Portes M.V

Lermelleu M.V

Kermohan (Carmouen)

Le Plesrix M.V

Le Roselay M.V

Neuville M.V

Le Chauchix

La Couronne

La Ville Melotte (ville Marotte)

Le Brebys

La Ville Bichaut